



Photographie : La cultivatrice Khek Keou (à gauche) pose devant son grenier richement pourvu en semences de riz dans l'attente de leur vente, en compagnie de ses amies Chin Pak (au centre) et Chhay Heng, au Cambodge. Savann Oeurm/Oxfam America

DES PROJETS EN FAVEUR DE L'EGALITE FEMMES-HOMMES ?

Analyse des projets de bailleurs de fonds qui transversalisent l'égalité femmes-hommes afin d'évaluer la qualité de l'intégration et du marquage.

ARIA GRABOWSKI ET PARKER ESSICK

Les rapports d'études d'Oxfam sont rédigés afin de partager les résultats de nos travaux de recherche, pour contribuer au débat public et inviter chacun à exprimer ses commentaires sur les politiques et pratiques de développement et d'aide humanitaire. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position officielle d'Oxfam.

SOMMAIRE

Sommaire.....	2
Résumé.....	3
Glossaire.....	5
1 Introduction.....	7
2 Contexte.....	8
3 Méthodologie.....	12
Conception.....	12
Sélection et évaluation des projets.....	16
Limites.....	17
4 Résultats.....	18
Tendances globales.....	18
Objectif principal vs. transversalisation.....	19
Critères minimums de l'OCDE.....	20
Critères d'inclusion de genre.....	22
Accès à l'information et transparence.....	25
Futurs axes de recherche.....	26
5 Recommandations.....	27
6 Conclusion.....	30
Remarques.....	31
Annexe 1 : Comparaison des résultats des fiches d'Évaluation.....	32
Annexe 2 : Scores des fiches d'Évaluation pour les donateurs individuels.....	38
Bibliographie.....	59

RÉSUMÉ

La dernière décennie a vu l'essor des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes dans le cadre des actions de développement et d'aide humanitaire, notamment en augmentant les contributions à l'égalité homme-femme déclarées par les bailleurs de fonds. De plus en plus de politiques et de lois appellent à davantage d'attention pour l'égalité des sexes. Certains pays réclament même une aide ou une politique étrangère féministes. Ces mesures positives visent à relever l'un des plus grands défis : l'égalité entre les femmes et les hommes.

Bien que des progrès aient été accomplis récemment, au rythme actuel des changements, il faudra plus de 100 ans pour parvenir à l'égalité. À telle enseigne que peu de personnes vivant aujourd'hui en connaîtront réellement les bienfaits. Cependant, si les bailleurs de fonds investissaient dans la lutte contre l'inégalité homme-femme, le rythme pourrait s'accélérer. Au cours d'une vie, il est possible de faire en sorte que tous les gens soient considérés comme égaux, qu'il y ait moins d'insécurité alimentaire, de meilleurs résultats en matière sanitaire, des économies plus justes et plus inclusives et des nations plus stables. Après tout, l'égalité entre les femmes et les hommes a une incidence sur tout le monde, et nous ne pouvons pas lutter contre la pauvreté sans nous attaquer aux disparités de traitement entre les sexes.

Même si les chiffres du financement genre se sont améliorés, il est malheureusement difficile d'établir que le financement est réellement destiné aux actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'étude des politiques de genre des bailleurs de fonds révèle que ces politiques sont mises en œuvre de manière incohérente et que jusqu'à récemment, il était difficile de faire le lien entre les chiffres du financement communiqués par les donateurs et les informations plus détaillées sur les projets, nécessaires pour évaluer la qualité des projets faisant de l'égalité entre les femmes et les hommes une priorité. Cette étude visait à tirer parti de ces progrès et à utiliser des informations mises à disposition du public pour évaluer si les projets en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes annoncés par les principaux donateurs comprennent les éléments essentiels pour être qualifiés de projets de haute qualité.

En utilisant des informations accessibles au public, cette étude a analysé 72 projets à l'initiative de 7 bailleurs de fonds de divers secteurs qui ont apporté plus de 6 milliards de dollars en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Malheureusement, aucun des donateurs n'a systématiquement inclus suffisamment de composantes genre pour que leurs projets soient considérés comme des initiatives de haute qualité. Seuls 2 des 72 projets que nous avons analysés répondaient à tous les critères minimums que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) recommande d'inclure dans les projets pour les identifier comme des projets en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, et environ un quart des projets ont été mal identifiés, ce qui remet en question le fait que les financements déclarés reflète de manière fiable le financement versé en faveur de l'égalité. Les conclusions soulèvent également de graves préoccupations quant à la capacité de faire front aux inégalités homme-femme et de créer un monde plus égalitaire, plus sûr et plus prospère, si certains éléments essentiels ne sont pas inclus dans les projets visant un tel changement.

Environ 20 % seulement des projets examinés ont identifié ou abordé les conséquences négatives involontaires susceptibles d'exposer les femmes et les filles à un risque accru de violence sexiste, d'accroître les écarts entre les sexes ou de provoquer de nombreuses autres conséquences imprévues. En outre, la participation et le *leadership* des femmes ont été rarement mis en avant, et des données ventilées par sexe ainsi que des objectifs et indicateurs d'égalité homme-femme n'ont été identifiés que pour environ 50 % des projets examinés. Seuls 39 % des éléments identifiés comme nécessaires aux projets égalité femmes-hommes ont été inclus. S'il s'agissait d'un projet scolaire, il faudrait que le projet s'améliore de 21 % pour obtenir une note suffisante.

Ces résultats suggèrent qu'il existe un écart important entre les financements autodéclarés et les projets de qualité en matière de l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est particulièrement inquiétant compte tenu des énormes défis à relever pour parvenir à l'égalité femmes-hommes et pour connaître les incroyables gains qui pourraient en découler. Les bailleurs de fonds et autres partenaires doivent agir pour remédier à ces écueils dans leurs projets en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes en identifiant comme tels les projets dès la phase préalable à la conception et en ne permettant pas que les projets soient signalés comme des projets égalité s'ils ne comportent pas certains prérequis indispensables. Les bailleurs de fonds doivent également veiller à ce que des orientations détaillées soient largement diffusées et à ce qu'à tous les niveaux, le personnel soit encouragé à promouvoir la qualité des projets en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

GLOSSAIRE

Analyse de genre : L'analyse de genre consiste à appliquer diverses méthodes utilisées pour comprendre les relations entre hommes et femmes, leur accès aux ressources, leurs activités et les contraintes auxquelles sont confrontés les uns et les autres.

Comité d'aide au développement (CAD) : Il est composé de 30 membres parmi les plus grands bailleurs de fonds. Son objectif est de promouvoir la coopération en faveur du développement pour contribuer au développement durable. Ses membres n'incluent pas actuellement les donateurs bilatéraux non traditionnels ou la plupart des donateurs multilatéraux.

Critères d'inclusion du genre : Créés pour les besoins de cette étude à partir d'un ensemble de fiches d'évaluation émanant de diverses sources d'évaluation l'égalité entre les femmes et les hommes. Elles sont plus détaillées et constituent une liste spécifique de composantes de l'égalité femmes-hommes qui peuvent parfaitement relever des ensembles plus larges contenus dans les critères minimums recommandés par l'OCDE.

Critères minimums recommandés par l'OCDE : Créés par le Réseau du CAD sur l'égalité hommes-femmes (GENDERNET) de l'OCDE pour dispenser des conseils aux donateurs sur ce qui devrait être communiqué, avec un marqueur significatif ou principal de la politique d'égalité homme-femme. Cette étude a utilisé les critères marqueurs politiques importants pour en assurer la cohérence.

Aveugle au genre : Les projets qui ne tiennent pas compte des besoins, des points de vue, des défis, des idées ou de la dynamique du pouvoir des différents sexes.

Intégration de la dimension de genre : Il s'agit de s'assurer que les besoins, les points de vue, les défis, les idées ou les dynamiques de pouvoir de tous les sexes sont intégrés à toutes les étapes de la conception et de la mise en œuvre d'un programme.

International Aid Transparency Initiative (IATI) : Rassemble des gouvernements, institutions multilatérales, organisations du secteur privé et de la société civile et autres et travaille pour promouvoir la transparence et l'ouverture des ressources destinées aux pays en développement.

Marqueur politique de l'égalité femmes-hommes : Utilisé par les membres du Comité d'aide au développement (CAD) dans le cadre de la présentation de rapports sur leurs activités de développement au CAD. Ces marqueurs indiquent si les activités d'aide ciblent véritablement l'égalité des sexes. Les données fournissent la mesure la plus complète disponible concernant le financement du développement qui soutient les actions en faveur de l'égalité femmes-hommes.

Objectif essentiel de l'égalité femmes-hommes : L'ambition première du projet est de faire progresser l'égalité femmes-hommes et de renforcer de la capacité d'action des femmes ; cela va au-delà du seul fait de désigner les femmes ou les filles comme principales bénéficiaires du projet.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : L'OCDE est une organisation internationale qui travaille avec les décideurs, gouvernements et citoyens pour édicter des normes internationales et trouver des solutions fondées sur des données probantes à une série de problèmes.

Principal (Objectif) : l'égalité femmes-hommes est l'objectif premier du projet/programme et elle est essentielle à sa conception et pour les résultats escomptés. Le projet ou programme n'aurait pas été entrepris sans que cet objectif existe.

Projets « égalité femmes-hommes » : Projets visant à accroître l'égalité femmes-hommes. Il peut s'agir soit de l'axe principal d'un projet, soit d'un projet dont l'objectif dépasse l'égalité femmes-hommes, également connu sous le nom de projet intégrant la dimension genre. Pour cette étude, tous les projets égalité femmes-hommes déclarés par les bailleurs de fonds ont été inclus dans ce groupe au départ.

Significatif (Objectif) : L'égalité femmes-hommes est un objectif important et délibérément choisi, mais il ne s'agit pas de la principale raison d'être de ce projet ou programme. Cette expression est généralement employée pour désigner un projet intégrant une dimension de genre.

1 INTRODUCTION

Au cours des dernières années, les bailleurs de fonds humanitaires et de développement ont multiplié les discours sur la nécessité de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette rhétorique englobait des politiques étrangères féministes, des appels à une aide féministe, une attention particulière aux questions de genre lors des réunions du Groupe des Sept (G7) et de nouvelles initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.¹ Alors que les bailleurs de fonds parlent de l'importance du travail en faveur de l'égalité des sexes et des droits des femmes, ils appuient leur discours sur une augmentation des financements déclarés pour les initiatives liées à l'égalité entre les femmes et les hommes, une étape cruciale pour impulser le changement. Dans le même temps, l'émergence du mouvement mondial #MeToo et les marches des femmes dans le monde entier ont poussé à intégrer davantage l'égalité entre les femmes et les hommes dans le discours dominant, en s'appuyant sur les bases jetées par les mouvements féministes au fil des générations. Ceci soulève une question : les bailleurs de fonds vont-ils au-delà de la simple manifestation d'un intérêt pour l'égalité et les droits des femmes dans leur discours et dans le financement qu'ils déclarent ? Au cours des dernières décennies, les évaluations ont démontré que les bailleurs de fonds ont du mal à mettre en œuvre leurs politiques de genre, ceci suscite un certain scepticisme à l'heure d'évaluer s'ils ont su transformer leur rhétorique en action.² Les bailleurs de fonds mettent-ils aujourd'hui en œuvre des projets de qualité en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ? Pouvons-nous évaluer leurs performances à l'aide des renseignements disponibles au public ?

L'efficacité des projets égalité entre les femmes et les hommes n'est pas une préoccupation de niche, mais une question globale qui nous concerne tous. Les femmes et les filles représentent la moitié de la population mondiale, mais il reste encore beaucoup à faire pour que les sociétés incluent les personnes de tous les sexes. Le Forum économique mondial estime qu'au rythme actuel du changement, il faudra plus de 100 ans pour combler l'écart.³ Les disparités des structures juridiques auxquelles les femmes et les filles sont confrontées dans le monde entier relèguent également l'égalité entre les femmes et les hommes au rang des utopies, étant donné que 104 pays ont une législation limitant la capacité des femmes à exercer certains emplois, 36 pays n'ont pas de lois ou de sanctions renforcées contre la violence domestique, et dans 31 pays, les femmes mariées n'ont pas les mêmes droits que les hommes mariés pour choisir leur lieu de résidence.⁴ Pour avoir une seule chance d'accélérer le délai de réduction de l'écart entre les sexes, il est important de mettre davantage l'accent sur une aide humanitaire et une aide au développement de qualité en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et des droits des femmes. Le fait d'atteindre cet objectif dans le meilleur délai permettrait non seulement à 50 % de la population mondiale d'être enfin considérée et traitée au même titre que les hommes pour la première fois, une réalisation d'ampleur et importante en soi, sans oublier le fait que le monde serait plus sûr et plus prospère pour tous. Avec l'égalité entre les femmes et les hommes, l'insécurité alimentaire pourrait être réduite, les résultats en matière de santé et d'éducation s'amélioreraient, des économies plus équitables et plus inclusives pourraient se développer et les accords de paix seraient respectés pendant davantage de temps.⁵

L'ampleur de la tâche, la preuve que l'égalité entre les femmes et les hommes peut être un catalyseur de changement et l'engagement accru des bailleurs de fonds en faveur de l'égalité des sexes. Ce sont autant d'éléments qui démontrent clairement qu'il est nécessaire de mettre en place des projets de qualité en matière d'égalité et des droits des femmes. Toutefois, les besoins, les défis, les idées et la dynamique de pouvoir de tous les sexes sont-ils réellement pris en compte dans les projets de développement et d'aide humanitaire ? Cette étude, fondée sur des informations accessibles au

public, a été conçue pour procurer un aperçu de la situation et déterminer si les bailleurs de fonds mettent en œuvre des projets de qualité en matière de genre.

Cette étude porte sur sept bailleurs de fonds différents qui déclarent publiquement avoir des projets d'égalité entre les femmes et les hommes. Elle se fonde sur des documents accessibles au public pour évaluer la qualité de ces projets en fonction d'une fiche d'évaluation qui comprend diverses composantes clés concernant les projets d'égalité femmes-hommes. Malheureusement, sur la base des projets et des donateurs analysés, on peut conclure qu'aucun des donateurs examinés n'a de projets de grande qualité en matière de genre. Même le meilleur élève n'intégrait en moyenne qu'un peu plus de la moitié des éléments nécessaires. Les parties à suivre présentent des éléments de contexte concernant les principaux éléments de cette étude, la méthodologie utilisée pour la mener et les résultats qui ont permis de conclure, sur la base des projets examinés, que les donateurs n'incluent pas suffisamment l'égalité entre les femmes et les hommes dans leurs projets.

2 CONTEXTE

L'une des plus grandes difficultés posées par le suivi des engagements en matière d'égalité entre les femmes et les hommes consiste à assurer un financement et une programmation pertinents à l'échelle internationale. En effet, les actions en faveur de l'égalité sont souvent une question transversale qui s'applique à tous les secteurs, il n'existe pas de code sectoriel ou d'étiquette normalisée permettant de retrouver rapidement tout ce qui relève de cette catégorie. Pour faciliter le suivi des fonds destinés à l'égalité entre les femmes et les hommes, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a créé des marqueurs politiques sur l'égalité femmes-hommes (ainsi que des marqueurs politiques pour d'autres questions transversales) répartis en trois catégories différentes :

1. Principal (Objectif) : « L'égalité entre les femmes et les hommes est l'objectif principal du projet/programme et elle est fondamentale dans sa conception et pour les résultats escomptés. Le projet ou programme n'aurait pas été entrepris sans cet objectif ».
2. Significatif (Objectif) : « L'égalité entre les femmes et les hommes est un objectif important et délibérément choisi, mais il ne s'agit pas de la principale raison d'être de ce projet ou programme ». Cette expression est généralement employée pour désigner un projet intégrant le genre.⁶
3. Non ciblé : « le projet/programme a été passé au crible par rapport au marqueur genre, mais il n'a pas été constaté qu'il visait l'égalité entre les femmes et les hommes. »ⁱ

Dans son Manuel intitulé *Handbook on the OECD-DAC Gender Equality Policy Marker*, l'OCDE donne des indications sur le type de projet qui doit être déclaré comme projet d'égalité entre les femmes et les hommes, et les critères pour chaque type de marqueur genre (voir l'encadré 1 au sujet des exigences pour qu'un projet obtienne le qualificatif « Significatif »).⁷ Comme vous pouvez le voir dans l'encadré 1, tous les critères mentionnés dans le manuel de l'OCDE doivent être inclus pour le marqueur politique, et non pas seulement un ou deux éléments. Les marqueurs genre de l'OCDE sont limités aux donateurs du CAD. (La Banque mondiale ne fait pas l'objet d'un suivi des marqueurs

ⁱ Ces trois définitions sont tirées du rapport de l'OCDE 2019b.

genre de l'OCDE. Cependant, la Banque mondiale, entre autres, utilise ses propres marqueurs de genre).ⁱⁱ Les donateurs font eux-mêmes rapport sur les projets, en se concentrant principalement sur les informations financières et en fournissant des détails limités sur les véritables aboutissements des projets.

Texte Encadré 1 : Critères minimums pour obtenir le marqueur genre « significatif » de l'OCDE en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Pour obtenir le marqueur genre « significatif » de l'OCDE, un projet doit répondre aux critères suivants :

- Une analyse de genre du projet/programme a été réalisée.
- Les résultats de l'analyse de genre ont servi à la conception du projet/programme, et l'intervention adopte une approche "do-no-harm" (qui veille à ne pas causer de préjudices).
- La présence d'au moins un objectif explicite en matière d'égalité entre les femmes et les hommes est soutenue par au moins un indicateur spécifique au genre (ou un engagement ferme à le faire, si le cadre de résultats n'a pas été élaboré au moment où le projet est ainsi identifié).
- Les données et les indicateurs sont ventilés par sexe, le cas échéant.
- Il y a un engagement à suivre et à rendre compte des résultats obtenus dans le cadre du projet en matière d'égalité entre les femmes et les hommes lors de la phase d'évaluation.

Selon les rapports financiers du CAD de l'OCDE, le financement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes a affiché une tendance à la hausse depuis 2006, passant de moins de 15 Mrds. de dollars engagés en 2006 à plus de 45 Mrds. de dollars en 2017 (à prix constants et en tenant donc compte de l'inflation).⁸ La plupart des financements sont marqués « significatif ». Les projets marqués « principal » représentent moins de 5 % de l'aide accordée par les donateurs du CAD. En outre, plus de 60 % des financements ne sont pas ciblés et les femmes ne sont pas informées, selon les déclarations des donateurs.ⁱⁱⁱ (Le tableau 1 présente les engagements financiers spécifiques des donateurs du CAD examinés dans le cadre de cette étude, ainsi que la moyenne du CAD) Cela signifie qu'il y a beaucoup à faire pour accélérer la réduction des écarts entre les femmes et les hommes, pour faire en sorte qu'elles aient voix au chapitre dans la prise de décision, et pour obliger les donateurs à respecter leurs engagements en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de défense des droits des femmes.

ⁱⁱ Le Comité d'aide au développement (CAD) a "l'objectif global ... de promouvoir la coopération au développement et d'autres politiques pertinentes afin de contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, notamment une croissance économique soutenue, inclusive et durable, l'éradication de la pauvreté, l'amélioration du niveau de vie dans les pays en développement, et un avenir dans lequel plus aucun pays ne dépendra de l'aide" (OCDE 2019c). Les donateurs du CAD n'incluent pas les donateurs bilatéraux non traditionnels ou les donateurs multilatéraux hors institutions de l'Union européenne.

ⁱⁱⁱ Les pourcentages sont calculés sur la base de l'aide totale identifiée au moyen du marqueur politique correspondant, divisée par l'aide totale analysée. Il se peut que le montant total analysé soit inférieur à l'aide totale fournie par un pays si la totalité de cette aide n'a pas été filtrée en fonction des critères de la politique d'égalité femmes-hommes.

Tableau 1 : Engagements financiers en faveur de projets d'aide de l'OCDE visant l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, 2017

Donateur	Millions de dollars				Pourcentage		
	Projets Objectif « Principal »	Projets Objectif « Significatif »	Total des projets genre	Filtré, non ciblé	Projets Objectif « Principal »	Projets Objectif « Significatif »	Total des projets genre
Membres du CAD, Total	4 550,157	41 816,910	46 367,068	73 364,859	3,8 %	34,9	38,7
Canada	288,640	1 665,438	1 954,077	297,226	12,8 %	74,0 %	86,8 %
Institutions européennes	536,485	10 153,301	10 689,786	10 625,165	2,5%	47,6%	50,2%
France	275,696	1 970,010	2 245,706	4 564,611	4,0 %	28,9 %	33,0 %
Suède	524,906	1 690,191	2 215,097	324,484	20,7 %	66,6 %	87,2 %
Royaume-Uni	181,201	2 915,373	3 096,573	3 556,636	2,7 %	43,8 %	46,5 %
États-Unis d'Amérique	1 265,840	4 470,979	5 736,818	21 619,813	4,6 %	16,3 %	21,0 %

Source : OCDE 2019e ; données extraites le 24 juillet 2019.

Il est important de noter que les projets marqués « significatif » ne se concentrent pas uniquement sur l'égalité femmes-hommes. Au contraire, quel que soit le secteur, ces projets garantissent que les besoins, difficultés, idées et dynamiques de pouvoir concernant tous les sexes soient pris en compte. Pour de nombreux donateurs, l'aide apportée doit, en vertu de leur politique ou d'une loi, inclure ces éléments. On peut donc dire que la plupart des financements des donateurs devraient être identifiés au moins comme « significatifs ». Ce financement serait également destiné à des secteurs spécifiques comme l'énergie ou la santé. Le manuel de l'OCDE cite comme exemple de projet « significatif » « un projet visant à fournir de l'eau potable à un arrondissement ou une communauté qui inclut des objectifs et des activités spécifiques garantissant le fait que les femmes et les filles aient un accès sûr et aisé aux installations ».

Concernant les projets qui sont marqués par une stratégie genre, il n'apparaît pas clairement si ceux-ci incluent de manière adéquate des composantes de l'égalité entre les femmes et les hommes. Comme indiqué précédemment, les informations détaillées sur la programmation font défaut dans les rapports de l'OCDE. Par conséquent, ces données ne peuvent pas être utilisées pour vérifier si les projets en faveur de l'égalité femmes-hommes comprennent réellement des éléments clés en la matière, s'ils ont un objectif principal, sont intégrés dans les programmes ou ont été indûment marqués parce qu'ils incluent des femmes en tant que bénéficiaires de projets, sans qu'il y ait d'objectifs ou d'activités visant à aborder les obstacles, besoins, difficultés, idées ou dynamiques de pouvoir propres à chaque sexe.

La création de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IATI) offre l'opportunité de faire le lien entre une documentation plus détaillée et des marqueurs politiques axés sur le financement. Lorsque l'IATI a mis à jour son outil en 2018 (d-portal.org), elle a facilité la recherche des projets par marqueurs politiques.⁹ Avant, les utilisateurs devaient chercher manuellement dans de gros fichiers codés, ce qui compliquait considérablement l'étude de projets portant sur l'égalité femmes-hommes.¹⁰

Pour la première fois a été créé un moyen simple de faire le lien entre la documentation du projet et les marqueurs genre. Cette mise à jour a permis de vérifier plus facilement si les projets marqués du sceau de l'égalité femmes-hommes répondaient aux critères minimums de l'OCDE en matière de marqueurs genre et à d'autres éléments clés pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'importance donnée à l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas seulement une initiative de l'OCDE, mais aussi un domaine que les donateurs ont identifié comme un fil conducteur de leurs actions. Tous les donateurs analysés dans cette étude ont une politique ou stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, et six des sept donateurs ont des politiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes qui s'appliquent à l'ensemble de leurs budgets.¹¹ Pour ces six donateurs, en fonction de leurs politiques, presque tous leurs projets devraient être marqués comme « principal » ou « significatif ». Trois donateurs ont poussé un peu plus loin leurs engagements en matière d'égalité : la Suède), le Canada et la France ont appelé à une aide internationale ou à des politiques étrangères féministes. Deux autres donateurs les Etats-Unis^{iv} et le Royaume-Uni sont mandatés par une législation qui leur impose d'inclure le genre dans l'aide qu'ils fournissent (voir Tableau 2).¹² En outre, tous les donateurs se sont engagés à faire preuve de transparence et sont membres de l'IATI.¹³

Tableau 2 : Les politiques en faveur de l'égalité femmes-hommes de sept bailleurs de fonds

Politique	DFID	USAID	GAC	SIDA	CE	BM	AFD
Politique/stratégie dédiée au genre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Politique de genre qui s'applique à tous les projets d'aide	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Dispose d'un mandat légal pour inclure la question du genre	✓	✓					
Promotion d'une politique étrangère ou d'une aide internationale féministe			✓	✓			✓

^{iv} Le mandat législatif de l'USAID est devenu loi en janvier 2019. Il est prévu que sa mise en œuvre demande un an. Par conséquent, cette législation ne s'appliquait pas aux projets analysés dans le cadre de cette étude.

3 METHODOLOGIE

CONCEPTION

Des recherches documentaires ont été menées pour éclairer la sélection des bailleurs de fonds et des secteurs et pour faire émerger les questions initiales afin de générer une fiche d'évaluation de l'égalité femmes-hommes. Oxfam et des experts externes en matière de genre ont ensuite été consultés afin d'obtenir un ensemble de points de vue fiable. Cette étude a conduit à la sélection de sept donateurs clés parmi de grands donateurs de l'aide publique au développement (APD), sur la base d'informations détaillées publiques disponibles concernant les donateurs et leurs engagements en matière de genre (voir l'encadré 2 pour consulter la liste des donateurs). Des donateurs ayant un discours sur l'aide féministe ont été sélectionnés même s'ils n'étaient pas les plus grands donateurs ou s'ils avaient du mal à communiquer de façon publique des informations détaillées. Certains des plus grands bailleurs de fonds n'ont pas été sélectionnés, en partie à cause du nombre limité de donateurs pouvant être analysés, du manque d'informations disponibles auprès de l'IATI, de la diminution des discours au sujet des engagements en matière de genre et en raison des priorités d'Oxfam.

Zone Encadré 2 : Bailleurs de fonds choisis

1. Agence Française de Développement (AFD)
2. Commission européenne (CE)
3. Global Affairs Canada (GAC)
4. Agence suédoise pour le développement international (SIDA)
5. Ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID)
6. Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)
7. Banque mondiale (BM)

Divers secteurs ont également été choisis (voir encadré 3) afin que les résultats soient représentatifs des domaines dans lesquels est réalisé le travail sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Les projets de tous les secteurs ont été marqués genre et, quel que soit le secteur, ils auraient dû comporter des éléments clés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. L'éducation, la santé et l'agriculture ont été sélectionnées parce qu'il s'agit de matières communément associées au travail sur l'égalité entre les femmes et les hommes. L'intervention humanitaire et la prévention des conflits ont été choisies parce qu'on sait qu'elles ont un impact disproportionné sur les femmes et les filles et parce que l'inclusion des femmes dans ces processus peut conduire à des résultats plus durables.¹⁴ Les secteurs des infrastructures/de l'énergie et de la finance ont été sélectionnés parce qu'ils dédient historiquement un taux plus faible de leur financement au genre.¹⁵ L'inclusion de tous ces secteurs permet d'appliquer plus largement les conclusions et les recommandations qui en découlent à l'ensemble des dispositifs d'aide étrangère de divers marchés, car l'égalité femmes-hommes est une question transversale qui a une incidence sur tous les secteurs, donateurs et partenaires et un sujet sur lequel ils peuvent avoir une influence.

Texte Encadré 3 : Secteurs choisis

- Santé
- Éducation
- Agriculture
- Urgences humanitaires
- Prévention des conflits / Maintien de la paix
- Infrastructure/énergie
- Finances

Un élément clé de cette étude est la fiche d'évaluation sur l'égalité entre les femmes et les hommes, qui est basée sur les critères minimums recommandés par l'OCDE et sur diverses autres fiches d'évaluation de l'égalité entre les femmes et les hommes créées par d'autres institutions (donateurs, institutions multilatérales et organisations de mise en œuvre) à des fins légèrement différentes.¹⁶ Le contenu de ces fiches a été fusionné, modifié et adapté aux besoins de cette étude avant que la fiche ne soit partagée avec des experts internes et externes en matière de genre pour recueillir leurs commentaires et faire l'objet d'une révision. À la suite de ces commentaires, les critères minimums recommandés par l'OCDE ont été séparés afin d'indiquer clairement que ces critères étaient spécifiques à l'identification de projets grâce aux marqueurs politiques. Ces questions ont été rédigées sur la base des critères de l'encadré 1, de sorte que chaque question ne comporte qu'un seul élément et porte sur des informations accessibles au public. Pour évaluer si les projets auraient dû porter la mention « principal », il s'est posé la question consistant à savoir si l'objectif essentiel du projet était l'égalité entre les femmes et les hommes. Cet aspect n'a cependant pas été pris en compte dans la notation du projet. L'autre section de la fiche d'évaluation, qui contient les critères d'inclusion du genre, représente une liste plus détaillée et plus spécifique des composantes de l'égalité entre les femmes et les hommes qui pourraient amplement relever des différents domaines mentionnés dans les critères minimums recommandés par l'OCDE. Tous les critères ont été conçus pour être applicables à tout projet portant la mention « principal » ou « significatif », quels que soient le secteur, le donateur ou le lieu, ou que le donateur communique ou pas des indicateurs de politique au CAD de l'OCDE. (Pour de plus amples détails, voir le tableau de bord sur l'égalité entre les femmes et les hommes présenté ci-dessous).

Tableau d'évaluation de l'égalité entre les femmes et les hommes

Informations générales sur le projet			
Intitulé/Nom du projet :	Secteur :		
Bailleur de fonds / Donateur :	Lien :		
Marqueur genre de l'OCDE :	Années :		
Financement total :			
Vérification de l'identification correcte des marqueurs politiques		Oui	Non
Le projet porte-t-il la mention « principal » ?			
L'objectif essentiel du projet ou du programme est-il de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes ou encore l'autonomisation des femmes ?			

A	Exigence minimale - marqueur politique de l'OCDE « significatif » *	Inclus (oui = 1)	Non inclus (non = 0)
A1	Stade de planification (1 point) : Analyse de genre		
A1.a	Existe-t-il une analyse de genre ou est-elle mentionnée dans les documents de planification ?		
A2	Conception/mise en œuvre du projet (3 points) : Application de l'analyse de genre à la conception des projets		
A2.a	<i>Les documents indiquent-ils comment le projet intégrera les résultats de l'analyse de genre dans la conception ou, si l'analyse de genre n'a pas été mentionnée dans les documents, y a-t-il une référence à la manière dont le projet répondra aux différents besoins ou aux inégalités homme-femme ?</i>		
A2.b	<i>Les documents mentionnent-ils le fait que l'intervention utilisera une approche "do-no-harm" (sans effets préjudiciables) concernant les inégalités homme-femme ?</i>		
A2.c	<i>Y a-t-il au moins un objectif en faveur de l'égalité femmes-hommes ?</i>		
A3	Suivi, évaluation et reporting (3 points)		
A3.a	<i>Existe-t-il un indicateur genre ?</i>		
A3.b	<i>Les indicateurs/données sont-ils ventilés par sexe, le cas échéant ?</i>		
A3.c	<i>Le projet a-t-il évalué ses résultats en matière d'égalité femmes-hommes ou prévoit-il un dispositif pour ce faire ?</i>		
Note totale de l'exigence minimale (7 points étant le max.)			

* Basé sur les données d'OCDE 2016, p. 10.

B	Critères d'inclusion du genre	Inclus (oui = 1)	Non inclus (non = 0)
B1	Stade de planification (11 points) Analyse de genre		
B1.a	<i>Les documents identifient-ils les possibilités de promouvoir le leadership des femmes ?</i>		
B1.b	<i>Les documents indiquent-ils les possibilités de promouvoir la participation/le leadership des femmes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets ?</i>		
B1.c	<i>Les documents mentionnent-ils des inégalités spécifiques entre les sexes ?</i>		
B1.d	<i>Les documents mentionnent-ils les différents besoins des différents sexes ?</i>		
B1.e	<i>Les documents indiquent-ils ou expliquent-ils les causes potentielles de ces inégalités ?</i>		
B1.f	<i>Les documents identifient-ils les conséquences négatives involontaires potentielles, notamment la violence sexiste, susceptibles de se produire à la suite du projet ou de l'intervention ?</i>		
B1.g	<i>Les documents font-ils référence aux différences pertinentes dans le rôle des hommes et des femmes dans le contexte spécifique du projet ?</i>		
B1.h	<i>Les documents identifient-ils les relations, la dynamique et les inégalités homme-femme dans des contextes politiques, juridiques, géographiques, économiques ou sociaux ?</i>		
B1.i	<i>Les documents indiquent-ils la nature des interactions entre d'autres éléments d'identité (par ex., la race, la religion, l'orientation sexuelle, la capacité) et le genre ?</i>		

B1.j	<i>Les documents identifient-ils les différentes difficultés que doivent relever les hommes et les femmes pour avoir accès aux services, aux biens, aux formations, etc.</i>		
B1.k	<i>Une recherche/analyse de planification permet-elle de recueillir des données pertinentes sur les résultats et ventilées par sexe et par âge ?</i>		
B2	Conception/mise en œuvre du projet (11 points) : Application de l'analyse de genre à la conception des projets		
B2.a	<i>Le projet aborde-t-il les difficultés et les contraintes auxquelles les personnes peuvent être confrontées en raison de leur sexe, notamment les contraintes de temps dues aux responsabilités du foyer ou du travail non rémunéré, l'accès au financement, l'accès à l'éducation, ou d'autres contraintes ou difficultés identifiées dans l'analyse de genre ?</i>		
B2.b	<i>Les documents abordent-ils la façon dont le projet traitera les inégalités homme-femme ?</i>		
B2.c	<i>Les documents décrivent-ils la façon dont le projet répondra aux différents besoins des hommes et des femmes ?</i>		
B2.e	<i>Le projet s'efforce-t-il de relever les difficultés liées aux conséquences négatives imprévues, notamment la violence sexiste qui peut se produire pendant la mise en œuvre ?</i>		
B2.f	<i>Le projet identifie-t-il et fait-il appel à du personnel ou des partenaires ayant une expérience de l'intégration de la dimension de genre ou d'autres compétences techniques en la matière ?</i>		
B2.g	<i>Les documents décrivent-ils des plans visant à garantir le fait que les femmes occupent des postes de direction et qu'elles soient dotées d'une capacité de décision / d'action ?</i>		
B2.h	<i>Les documents abordent-ils la manière dont les rôles et les relations de pouvoir entre les genres seront pris en compte dans la conception du projet ?</i>		
B2.i	<i>Les documents mentionnent-ils des actions visant à traiter l'interaction des différentes identités et les besoins/lacunes des populations marginalisées, notamment les minorités sexuelles ?</i>		
B2.j	<i>Les documents mentionnent-ils la possibilité pour les groupes (y compris les populations marginalisées et les femmes) concernés par le projet de participer aux phases de planification, de conception, de mise en œuvre et d'évaluation du projet ?</i>		
B2.k	<i>Les documents indiquent-ils si les cibles/bénéficiaires du projet comprennent un nombre proportionnellement approprié de femmes ?</i>		
B2.l	<i>Le cas échéant, les documents incluent-ils des genres non binaires (c'est-à-dire qu'ils ne se limitent pas aux hommes et aux femmes) ?</i>		
B3	Suivi, évaluation et reporting (5 points)		
B3.a	<i>Est-il fait mention de plans permettant de surveiller les conséquences involontaires (par exemple, la violence sexiste) ?</i>		
B3.b	<i>Existe-t-il des indicateurs ou d'autres mécanismes de compte rendu permettant de noter dans quelle mesure les écarts pertinents entre les sexes ont été comblés ?</i>		
B3.c	<i>Les données recueillies sur la participation ont-elles été ventilées par sexe ?</i>		
B3.d	<i>Les points de vue des femmes ont-ils été recueillis lors de l'évaluation du projet ?</i>		
B3.e	<i>Est-il prévu de diffuser les rapports ou les évaluations auprès des communautés en question, y compris les femmes et les organisations de défense des droits des femmes ?</i>		
	Total pour cette partie (maximum de 27 points)		
	TOTAL DE CES DEUX PARTIES (maximum de 34 points)		

SÉLECTION ET ÉVALUATION DES PROJETS

Cette étude a consisté à analyser dix projets par donateur,^v dans sept secteurs^{vi}, en utilisant uniquement des données accessibles au public (voir les encadrés 1 et 2 pour consulter la liste complète de nos sources). La sélection des projets respectait une procédure simple : Le moteur de recherche sur d-portal.org a été utilisé pour consulter les données de l'IATI.^{vii} Ensuite, les secteurs spécifiés (la période étudiée couvre de 2017 à ce jour) et le marqueur politique « Egalité femmes-hommes » (« principal » ou « significatif ») a été ajouté à la liste des filtres pour le donateur, ont été sélectionnés les plus grands projets dans chaque secteur.^{viii} Si le plus grand projet ne contenait pas de documents sur l'IATI, le deuxième plus grand projet a été analysé, et ainsi de suite. Cependant, ce processus exigeait que le donateur (1) fournisse une documentation suffisante sur l'IATI et (2) marque ses projets en fonction du sexe, ce que tous les donateurs n'ont pas fait. Lorsque ces exigences n'étaient pas remplies, il a été nécessaire de créer des critères de recherche supplémentaires.

Pour les donateurs qui ont identifié des projets en fonction du sexe, mais qui n'ont pas fourni de documents sur l'IATI, le processus a été en grande partie le même, mais la documentation était recherchée dans d'autres sources (notamment les sites web de partenaires et des recherches sur le web). Pour les donateurs qui n'identifient pas les projets en fonction du genre auprès de l'IATI, mais qui communiquent à l'OCDE (France et Etats-Unis), il a été nécessaire d'extraire les données grâce au Système de notification des crédits (*Credit Reporting System* ou *CRS*) de l'OCDE et de recouper les projets figurant dans le CRS avec ceux pour lesquels des documents sont disponibles auprès de l'IATI. Ce processus a été mis en œuvre pour un maximum de 10 projets par secteur. Si aucun projet ne comportait avec suffisamment de documents après ces 10 recherches, le secteur a été abandonné et remplacé par un projet relevant d'un autre secteur.^{ix} Cependant, quel que soit le secteur sélectionné, l'étude a évalué au moins 10 projets par donateur. Comme la Banque mondiale ne communique pas ses rapports à l'OCDE ou à l'IATI avec des marqueurs politiques, les projets ont été

^v L'USAID et le SIDA comptaient chacun 11 projets parce que les projets humanitaires incluaient la prévention des conflits et la réponse aux situations humanitaires dans une seule recherche ; cette recherche a conduit à ce qu'aucun projet de réponse aux situations humanitaire n'a été sélectionné, de sorte que les des interventions d'urgence ont ensuite été sélectionnées pour porter le total à 11 projets.

^{vi} Concernant l'Agence Française de Développement (AFD), les projets ont été "égalité femmes-hommes" pour les catégories sectorielles suivantes : intervention d'urgence (humanitaire), prévention des conflits / paix et sécurité, ou financier. Pour tous les autres donateurs, deux projets de santé, d'éducation et d'agriculture ont été sélectionnés, ainsi qu'un projet dans chacune des quatre autres catégories. USAID et SIDA présentent chacun un projet supplémentaire de prévention des conflits.

^{vii} D-portal.org est un outil destiné aux utilisateurs des données de l'IATI, qui permet d'effectuer des recherches rapides dans les données de l'IATI, et qui ne nécessite pas de compétences en matière de codage.

^{viii} Ce processus a été employé pour les projets marqués à la fois comme "Principal" et "Significatif". C'est ainsi que le projet marqué "à finalité – égalité femmes-hommes - Principal) doté du financement le plus élevé dans le secteur de l'éducation a été sélectionné ; puis a été sélectionné le projet marqué "à finalité – égalité femmes-hommes - Significatif) doté du financement le plus élevé dans le secteur de l'éducation. Ainsi, pour chaque secteur (lorsque cela était possible), deux projets ont été sélectionnés : un projet « principal » et un projet « significatif » en faveur de l'égalité femmes-hommes. Si les documents correspondant aux projets de 2017 n'étaient pas disponibles, les projets de 2015 ou 2016 ont été sélectionnés.

^{ix} Cette situation ne concernait que l'Agence Française de Développement (AFD) et a conduit à la sélection de trois autres secteurs.

retirés de son site sur le genre.^x Bien que cette approche ait abouti à un ensemble de critères légèrement différents selon les projets, tous les projets relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes sont basés sur l'auto-évaluation, et la méthode de sélection des projets de la Banque mondiale a été jugée suffisamment proche de la portée adoptée par les autres donateurs.

Une fois les projets sélectionnés, les informations accessibles au public ont été recherchées pour les différentes composantes et ont reçu un point pour cette composante sur la carte de pointage ; aucune pondération n'a été appliquée aux notes. Les projets n'ont pas reçu de points supplémentaires pour des mentions plus fréquentes des éléments, et le fait de recevoir un point pour un élément ne signifie pas qu'elle a été incorporée dans chaque section ou élément du projet.

LIMITES

En raison de contraintes de temps et de capacité, le nombre de projets par donateur examinés a été limité et seules les informations accessibles au public ont été exploitées. Ce travail représente donc un échantillon de projets marqués genre, des résultats non probants applicables à tous les projets des donateurs. Afin de compenser la petite taille de l'échantillon, l'étude privilégie la sélection de projets dotés de budgets relativement importants. Les 72 projets examinés ont bénéficié d'un engagement financier global de plus de 6,28 milliards de dollars. À titre de référence, en 2017, le CAD a été informé au sujet de 48 milliards de dollars destinés à des projets financés en faveur l'égalité homme-femme, sans compter le financement de la Banque mondiale, inclus dans ces 6,28 milliards de dollars.¹⁷

Si les contraintes de capacité ont limité la portée de l'étude aux informations accessibles au public, cette approche était aussi intentionnelle, car les groupes marginalisés n'ont pas toujours un accès aux données internes ou à la possibilité de demander des informations directement aux donateurs. Si les donateurs s'intéressent réellement au travail en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'accès à l'information doit être un élément clé. Le défaut d'informations détaillées, exhaustives et accessibles concernant les projets implique que certains projets ont pu intégrer certaines composantes, mais celles-ci n'ont pas été mentionnées dans les informations accessibles au public.

Enfin, les projets n'ont pas été analysés dans le contexte du pays, de sorte qu'il est impossible de savoir si la mise en œuvre des projets correspondait à la documentation. De même, l'étude n'est pas en mesure de commenter les effets des projets sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

^x Depuis l'achèvement de cette étude, la Banque mondiale semble avoir restructuré son site web, de sorte que le lien spécifique utilisé pour rechercher des projets (<http://www.worldbank.org/en/topic/gender/projects>) n'est plus disponible ; il n'est pas garanti qu'une recherche fondée sur une autre manière d'accéder aux projets de la Banque mondiale permettra de retrouver les mêmes projets, à la suite de cette refonte du site web.

4 RESULTATS

TENDANCES GLOBALES

Aucun des donateurs analysés n'a inclus de manière cohérente et exhaustive des composantes d'égalité dans ses projets genre. Même si tous les donateurs ont obtenu de meilleurs résultats sur la base des critères minimums recommandés par l'OCDE que sur celle des critères d'inclusion du genre, même ceux qui ont obtenu les meilleures notes dans cette partie ont présenté des résultats relativement médiocres. En ce qui concerne les résultats globaux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (la combinaison du score des critères minimums de l'OCDE et des critères d'inclusion du genre) chaque donateur est « recalé à l'examen » en ce qui concerne l'inclusion de composantes d'égalité femmes-hommes dans ses projets (voir le tableau 3 pour les scores par donateur). Les scores les plus élevés sur la base des recommandations minimales de l'OCDE ont du sens, car ces critères sont moins spécifiques, fournissant un cadre de base pour les seuils que doit respecter tout projet intégrant la dimension de genre, qu'il soit ou non communiqué à l'OCDE. Tous les critères des deux sections de la fiche d'évaluation sur l'égalité entre les femmes et les hommes ont été considérés comme un prérequis pour que les projets en la matière soient de haute qualité. Tous les projets devraient idéalement recevoir une note globale de 100 %, les notes les plus basses sont donc préoccupantes. Le tableau 3 comprend également une note fondée sur l'indice de transparence de l'aide pour les différents donateurs, afin de souligner le fait que même certains donateurs ayant obtenu des scores élevés en matière de transparence (les informations ont été recueillies sur la base d'informations accessibles au public) n'ont pourtant pas obtenu de notes élevées en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Par conséquent, ces piètres résultats ne doivent pas être simplement interprétés comme un problème lié au manque de transparence.

Tableau 3 : Notes des sections du Tableau d'évaluation par donateur en pourcentage du total des points maximum pour la section et note de l'indice de transparence de l'aide

Donateur	Critères minimums de l'OCDE	Critères d'inclusion du genre	Égalité femmes-hommes en général	Indice de transparence de l'aide 2018*
AFD (France)	36 %	18 %	22 %	46 %
CE/DEVCO (Commission européenne)	54 %	31 %	36 %	66 %
GAC (Canada)	49 %	26 %	30 %	80 %
SIDA (Suède)	61 %	43 %	47 %	71 %
DFID (Royaume-Uni)	70 %	43 %	49 %	91 %
UNSAID (États-Unis d'Amérique)	43 %	30 %	32 %	69 %
Banque mondiale	70 %	50 %	54 %	86 %
Total	55 %	34 %	39 %	n/d

* Données tirées de Publish What You Fund 2018.

Parmi les donateurs et projets examinés, la Banque mondiale a inclus plus de composantes que tout autre donateur à une occasion, avec à peine plus de la moitié des composantes satisfaites dans les projets analysés. La plupart des projets de la Banque mondiale avaient pour objectif essentiel l'égalité femmes-hommes, ce qui a pu biaiser les résultats de l'ensemble (voir le tableau 4 pour consulter la ventilation des projets par objectif essentiel). La Banque mondiale est suivie par le DFID (49 %), la SIDA (47 %), DEVCO (36 %), l'USAID (32 %), le GAC (30 %) et l'AFD (22 %). Il est convenu de noter que ces scores ne portent pas sur la fréquence ou l'ampleur de l'inclusion de chaque composante de l'égalité entre les femmes et les hommes, mais seulement sur le fait qu'elle a été incluse. L'étude a montré que le DFID et la Banque mondiale incluent plus systématiquement le genre dans leur *reporting*. Toutefois, le DFID semble aborder la dynamique du genre de manière plus exhaustive, voire plus en détail lorsque la composante est présente. Même si l'USAID et DEVCO ont parfois inclus des composantes de genre, leur méthodologie est moins cohérente par rapport à l'ensemble des projets examinés. Les deux donateurs les moins bien notés (le GAC et l'AFD) peuvent justifier leurs mauvaises notes en raison d'une problématique de disponibilité de données et de documents. Le GAC semblait en effet disposer de davantage de composants « genre » dans la documentation disponible. Toutefois, l'AFD a été mauvais élève dans l'intégration du genre, même dans les informations disponibles, car elle a souvent complètement omis de mentionner les divers genres dans des projets identifiés comme « significatifs ».

OBJECTIF PRINCIPAL VS. TRANSVERSALISATION

Parmi les projets analysés, ceux qui faisaient de l'égalité un objectif principal ont obtenu une meilleure note que les projets transversalisant le genre et les projets dont l'objectif n'était pas l'égalité entre les femmes et les hommes (voir Tableau 4). Dans l'ensemble, les projets ne s'alignaient pas nécessairement sur le marqueur genre indiqué. Environ 1/4 des projets analysés était identifié avec un marqueur genre incorrect. 14 projets ont été marqués comme des projets dont la l'égalité était l'objectif « principal », mais l'égalité n'était pas leur objectif essentiel, en conséquence, il n'y avait pas lieu de les considérer comme des projets dont la l'égalité est l'objectif « principal ». A l'inverse, 3 projets identifiés « significatif » ne faisaient pas de l'égalité leur objectif essentiel. Ceci laisse entendre que les financements déclarés à l'OCDE pour des projets dont l'égalité était l'objectif « principal » sont vraisemblablement surestimés. À titre de comparaison, il existe davantage de projets qui ont été mal-marqués (17) que ceux qui ont au moins respecté six des sept éléments minimum requis par l'OCDE (13)^{xi}. En raison de ce mauvais marquage des projets par les donateurs, nous avons décidé de ventiler les différentes notes globales à la fois par marqueur genre déclaré et en fonction de l'existence ou non de documents du projet indiquant que l'égalité femmes-hommes était un objectif essentiel. Il ressort de cette analyse que le meilleur moteur pour inclure des éléments d'égalité entre les femmes et les hommes dans un projet consiste à ce que celui-ci ait l'égalité pour objectif essentiel. Sur les 25 projets pour lesquels l'égalité entre les femmes et les hommes était identifiée comme un objectif essentiel, tous réunissaient en moyenne 5 éléments minimum sur 7 et environ 50 % de tous les éléments. Les notes les plus faibles revenaient aux projets identifiés « significatif » et hors objectif « principal ». Toutefois, les projets répondant à la description « Pas l'objectif essentiel » ont enregistré des scores généralement très proches des projets répondant à la description « significatif » et « Pas l'objectif essentiel ». La différence peut être liée à la différence de l'échantillon. Pour chacun de ces

^{xi} Les 5 critères du Guide du CAD de l'OCDE sur les marqueurs de genre (voir Encadré 1) ont été ventilés sous forme de 7 critères (voir Tableau 6) pour cette étude, car il existait des critères assortis d'éléments multiples, donc aux fins de notation, il y avait la nécessité d'obtenir uniquement un élément par critère.

groupes, les projets réunissent en général 3 des 7 éléments minimum et environ 1/3 de l'ensemble des éléments (Tableau 4).

Tableau 4 : Notes fiche d'évaluation par objectif du projet ou marqueur politique en pourcentage du maximum de points de cette partie

Objectif	Critères minimums de l'OCDE	Inclusion du genre	Egalité femmes-hommes en général
« Principal » et objectif essentiel (n = 22)	72 %	47 %	52 %
« Principal » et objectif non essentiel (n = 14)	50 %	32 %	36 %
« Significatif » et objectif essentiel (n = 3)	76 %	42 %	49 %
« Significatif », mais pas l'objectif essentiel (n = 33)	43 %	27 %	30 %
Déclaré « Principal » (n = 36)	63 %	41 %	46 %
Déclaré « Important » (n = 36)	46 %	28 %	32 %
Objectif essentiel (n = 25)	73 %	46 %	52 %
Objectif non essentiel (n = 47)	45 %	28 %	32 %

Remarque : Comme la Banque mondiale ne communique pas de marqueurs politiques au CAD de l'OCDE, les projets pour lesquels le genre était l'objectif principal ont été inclus dans les projets notés « principal », et ses projets sur l'égalité entre les femmes et les hommes dont le genre n'était pas l'objectif principal ont été identifiés comme « significatif ».

CRITÈRES MINIMUMS DE L'OCDE

Sur les 72 projets examinés, seuls deux (un du DFID et un de la Banque mondiale) satisfont aux critères minimums prescrits par l'OCDE, qui sont fournis dans le manuel du CAD de l'OCDE sur les marqueurs de genre (voir encadré 4).¹⁸ Les projets ont obtenu une note moyenne de 3,8 sur 7 pour ces critères (voir l'annexe 2 pour de plus amples détails). À l'exception de la Banque mondiale, qui ne communique pas ses résultats au CAD de l'OCDE, tous ces projets ont été déclarés à l'OCDE comme des projets en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ils auraient dû obtenir un score de 100 %, puisque l'OCDE recommande que chaque projet marqué comme « significatif » ou « principal » réponde à ces critères (voir Encadré 1). Pour 11 autres projets, il ne manquait qu'une seule des 7 composantes. Même dans ce cas, moins d'un cinquième de tous les projets examinés respectaient au moins 6 des 7 composantes minimales pour être identifié comme « principal » ou « significatif » (voir tableau 5). Ce résultat suggère que parmi les projets analysés, presque aucun n'aurait dû être marqué genre. Ceci remet en question l'exactitude des financements communiqués par les donateurs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Le tableau 6 fournit une liste des questions des critères minimums de l'OCDE qui ont été adaptées à partir des critères de l'encadré 1 aux fins de cette étude. Aucun des critères ne comporte de composantes spécifiques à l'OCDE ; ils fournissent plutôt un large éventail de critères qui pourraient être appliqués à tout projet intégrant la dimension du genre.

Texte Encadré 4 : Projets répondant aux critères minimums recommandés par l'OCDE

1. Projet du DFID identifié comme « Significatif »

« Fonds d'affectation spéciale pour les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des populations rurales pauvres et vulnérables en Birmanie »

Cette action était la composante « genre » essentielle et faisait partie du programme Fonds en faveur des Moyens de subsistance et de la Sécurité alimentaire pour la Birmanie (NUTSEM) déclaré par le DFID. Ce projet vise une série de secteurs, notamment l'eau, l'assainissement, la protection sociale, le développement agricole et la politique environnementale.

2. Le « Women's Economic Empowerment Rural Development Project » (Projet de développement rural avec renforcement des capacités de décision des femmes) de la Banque mondiale est un projet mené en Afghanistan qui a vocation à doter les femmes d'une capacité de décision tant au niveau économique qu'au niveau social.

Tableau 5 : Part des projets incluant six ou sept des critères minimums de l'OCDE

Nombre de critères minimums de l'OCDE inclus	Part pour chaque projet :
Les sept	3 %
Au moins six	18 %

Tableau 6 : Note moyenne du projet pour les questions relatives aux critères minimums de l'OCDE

Critères minimums de l'OCDE	Part des projets qui comportent des composantes
Existe-t-il une analyse de genre ou est-elle mentionnée dans les documents de planification ?	72 %
Les documents indiquent-ils comment le projet intégrera les résultats de l'analyse de genre dans la conception ou, si l'analyse de genre n'a pas été mentionnée dans les documents, y a-t-il une référence à la manière dont le projet répondra aux différents besoins ou aux inégalités homme-femme ?	79 %
Les documents mentionnent-ils le fait que l'intervention utilisera une approche "do-no-harm" (sans effets préjudiciables) concernant les inégalités homme-femme ?	21 %
Y a-t-il au moins un objectif en faveur de l'égalité femmes-hommes	57 %
Existe-t-il un indicateur genre ?	54 %
Les indicateurs/données sont-ils ventilés par sexe, le cas échéant ?	51 %
Le projet a-t-il évalué ses résultats en matière d'égalité femmes-hommes ou prévoit-il un dispositif pour ce faire ?	47 %

Cette étude fournit également un aperçu des éléments que les bailleurs de fonds en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes sont moins susceptibles d'inclure dans leurs projets. Parmi les critères minimums recommandés par l'OCDE, la composante dans laquelle les bailleurs de fonds excellent le moins est celle qui inclue une approche « sans effets préjudiciables » (*do-no-harm*). Seulement 1/5 environ des projets comprenaient un discours décrivant ce type d'approche ou de garde-fous (voir Tableau 6). Pour s'assurer que les éléments « sans effets préjudiciables » qui utilisent un vocabulaire alternatif soient inclus dans cette notation, d'autres termes clés connexes (tels que « conséquences », « non intentionnel », « nuisance », « négatif ») ont également été recherchés dans les documents accessibles au public. Toute utilisation d'un vocable lié au préjudice aurait valu un point au projet examiné.

Les éléments les plus fréquemment inclus dans les projets analysés étaient l'utilisation d'une analyse de genre et l'incorporation de résultats de l'analyse de genre dans la conception du projet. Ce sont les deux seules composantes incluses dans plus de 70 % des projets. La question sur l'intégration de l'analyse de genre dans la conception des projets a présenté un score plus élevé que la question sur l'utilisation de l'analyse de genre, probablement parce que la question sur l'intégration a été conçue pour donner du crédit aux projets qui intègrent des besoins différents ou les inégalités entre les sexes, même si les documents de projet ne faisaient pas spécifiquement référence à une analyse de genre. Cette approche a été conçue pour pallier le risque d'un manque d'informations sur une analyse spécifique au genre.

Les composantes liées aux données et aux mesures n'ont été incluses que dans environ la moitié des projets (au moins une fois par question figurant sur la carte de notation). Le tableau 6 fournit les notes pour chacune des quatre questions relatives aux objectifs, aux indicateurs et aux mesures (l'annexe 1 présente une comparaison entre les donateurs). Sur les projets analysés, l'utilisation de données ventilées par sexe n'a eu lieu que dans 51 % des projets, même si SIDA et USAID les ont incluses dans environ trois quarts des projets examinés les concernant (voir l'annexe 2 pour la ventilation par donateur individuel). Il est important de noter que même lorsqu'un projet a reçu un crédit sur la base de données ventilées par sexe, cela ne signifie pas que tous les indicateurs qui auraient pu être désagrégés l'ont été. En outre, un peu moins de la moitié des projets analysés ont évalué les résultats en matière d'égalité entre les femmes et les hommes: un constat problématique pour les projets qui prétendent faire avancer les droits des femmes et lutter contre les inégalités entre les sexes.

CRITÈRES D'INCLUSION DE GENRE

Même si les critères minimums de l'OCDE sont faibles, les scores d'inclusion du genre le sont encore plus. Avec une moyenne globale de 34 % (voir Tableau 3) pour les critères d'inclusion de l'égalité femmes-hommes, il est clair que les projets examinés n'ont pas inclus de critères plus spécifiques dans l'ensemble des projets, ni même les critères minimums plus larges de l'OCDE (55 %). La raison de ce score plus faible tient probablement au fait que les composantes de l'inclusion du genre étaient plus spécifiques. Plusieurs éléments pourraient être pris en compte dans les critères minimums de l'OCDE, et un seul serait nécessaire pour obtenir un point. Ainsi, les critères minimums de l'OCDE sur la conduite ou l'intégration des résultats d'une analyse de genre ont obtenu un score de plus de 70 %, mais la composante d'inclusion du genre la plus performante n'a obtenu qu'un score de 65 %. Cette question B2.a est également liée à l'intégration d'une analyse de genre dans le projet. Elle ne porte pas seulement sur l'intégration générale d'une telle analyse, mais plus particulièrement sur les difficultés et les contraintes liées au genre.

B2.a : « Le projet aborde-t-il les difficultés et les contraintes auxquels les personnes peuvent être confrontées en raison de leur sexe, notamment les contraintes de temps dues aux responsabilités du foyer ou du travail non rémunéré, l'accès au financement, l'accès à l'éducation, ou d'autres contraintes ou difficultés identifiées dans l'analyse de genre ? »

Seules deux autres questions de la section sur l'inclusion du genre ont recueilli un score supérieur à 60 % (B1c et B2b). Ainsi, même pour les composantes spécifiques d'égalité femmes-hommes les plus performantes, moins des deux tiers des projets d'égalité femmes-hommes examinés les incluaient. Si ces projets étaient réalisés à l'école, même les meilleurs élèves seraient recalés.

B1.c « Les documents mentionnent-ils des inégalités spécifiques entre les sexes ? »

B2.b « Les documents abordent-ils la façon dont le projet traitera les inégalités homme-femme ? »

Les trois questions concernant l'inclusion du genre qui comportent le score le plus élevé sont liées à la conduite et à l'intégration d'une analyse de genre, et on les retrouve dans moins de projets que dans l'ensemble des critères de l'OCDE pour l'analyse de genre. Cette découverte souligne l'importance de la spécificité au moment de définir les critères d'attentes en matière de projets de l'égalité entre les femmes et les hommes, même pour des éléments recueillant une note relativement élevée.

A l'opposé de cette analyse, la composante qui remporte la note la plus faible était le défaut d'inclusion de personnes n'appartenant pas à la conception binaire : femmes/homme. Aucun des projets examinés pour un quelconque donateur ne mentionnait l'inclusion de genres non binaires. Des personnes sont donc exclues et non comptabilisées.

Les trois questions « sans effets préjudiciables » plus détaillées ont également obtenu parmi les notes les plus faibles et elles se sont soldées par une note inférieure aux exigences minimales de l'OCDE (tableau 7). Moins d'un projet sur 5 en matière d'égalité entre les femmes et les hommes envisageait, traitait ou assurait un suivi des conséquences préjudiciables involontaires d'un projet. Cela signifie que les projets pouvaient causer des préjudices aux personnes, et qu'il n'existait pas de dispositif pour remédier aux dommages causés par le projet. Dans notre secteur dont l'objectif est d'améliorer la qualité de la vie, et dans un sous-groupe de projets conçus pour réduire les inégalités, il s'agit d'un écueil majeur et potentiellement dangereux.

Tableau 7 : Questions « Projet sans effets préjudiciables »

Référence de la question	Question	Part des projets qui comportent des composantes
B1.f	Les documents identifient-ils les risques de conséquences négatives, notamment la violence sexiste, susceptibles de se produire à la suite du projet ou de l'intervention ?	18 %
B2.e	Le projet s'efforce-t-il de relever les difficultés liées aux conséquences négatives imprévues, notamment la violence sexiste qui peut se produire pendant la mise en œuvre ?	17 %
B3.a	Est-il fait mention de plans permettant de surveiller les conséquences involontaires (par exemple, la violence sexiste) ?	15 %

Les organisations de défenses des droits des femmes et de participation et *leadership* féminins étaient de plus rarement impliquées dans ces projets, ceci pouvant cependant varier d'un projet à l'autre selon la question envisagée (voir le Tableau 8 pour consulter les questions et notes spécifiques à chaque projet). La question au sujet des projets appelant à davantage de personnel, d'experts ou de partenaires en matière d'égalité entre les femmes et les hommes a remporté le score le plus élevé de la partie « inclusion du genre » de la fiche d'évaluation, 53 % des projets mentionnant cet élément (B2.f du Tableau 8). Bien que cette note puisse sembler positive par rapport à d'autres, le fait que la moitié des projets marqués « égalité entre les femmes et les hommes » ne fait pas appel à du personnel ou des partenaires ayant une expertise en la matière est au mieux préoccupant et au pire alarmant. Cette étude a également révélé que si 38 % des projets analysés ont identifié des possibilités de promouvoir le *leadership* des femmes (B1.a dans le tableau 8), seuls 21 % des projets décrits prévoient de promouvoir la présence de femmes aux postes de direction (question B2.g du tableau 8). En outre, seul un quart environ des projets ont analysé la dynamique du pouvoir entre les sexes (question B2.h du tableau 8). Ces résultats suggèrent que les projets identifient les possibilités de promouvoir le *leadership* des femmes, mais ils peinent à intégrer ces possibilités dans leur conception et à s'attaquer aux dynamiques de pouvoir qui entravent le *leadership* et la participation des femmes.

Tableau 8 : Notes moyennes des projets pour les questions de participation et de *leadership* des femmes

Référence de la question	Question	Part des projets qui comportent des composantes
B1.a	Les documents identifient-ils les possibilités de promouvoir le <i>leadership</i> des femmes ?	38 %
B1.b	Les documents indiquent-ils les possibilités de promouvoir la participation/le <i>leadership</i> des femmes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets ?	25 %
B2.f	Le projet identifie-t-il et fait-il appel à du personnel ou des partenaires ayant une expérience de l'intégration de la dimension de genre ou d'autres compétences techniques en la matière ?	53 %
B2.g	Les documents décrivent-ils des plans visant à garantir le fait que les femmes occupent des postes de direction et qu'elles soient dotées d'une capacité de décision / d'action ?	21 %
B2.h	Les documents abordent-ils la manière dont les rôles et les relations de pouvoir entre les genres seront pris en compte dans la conception du projet ?	26 %
B2.i	Les documents mentionnent-ils des actions visant à traiter l'interaction des différentes identités et les besoins/lacunes des populations marginalisées, notamment les minorités sexuelles et de genre ?	26 %
B2.j	Les documents mentionnent-ils la possibilité pour les groupes (y compris les populations marginalisées et les femmes) concernés par le projet de participer aux phases de planification, de conception, de mise en œuvre et d'évaluation du projet ?	38 %
B3.e	Est-il prévu de diffuser les rapports ou les évaluations auprès des communautés en question, y compris les femmes et les organisations de défense des droits des femmes ?	14 %

ACCES A L'INFORMATION ET TRANSPARENCE

Un grand nombre des donateurs analysés ont rendu publiques des informations détaillées sur les projets. Il est donc peu vraisemblable que davantage de transparence change radicalement la majorité des notes attribuées aux projets. Toutefois, même si les lacunes en matière d'information donnent lieu à des notes inférieures aux valeurs optimales, les donateurs ne devraient pas se voir accorder un laissez-passer ; l'accès à l'information est lié à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation des femmes.¹⁹ La mise à disposition des informations au public est particulièrement importante pour les femmes, étant donné que les règles et normes sociales, juridiques et culturelles compliquent l'accès des femmes et des groupes marginalisés aux systèmes et aux autorités publics.²⁰ Avec ces prémisses, il est possible que les notes de l'AFD et du GAC augmentent si plus d'information est mise à disposition, car les renseignements détaillés disponibles au public font défaut chez ces deux organismes.

Alors que le GAC obtient une note de transparence de l'aide élevée dans l'Indice de transparence de l'aide, par rapport à deux autres mesures de politique de genre (voir Tableau 3), il ne partage pas de renseignements détaillés par le biais de l'IATI et d'autres sources accessibles au public. Cet écueil a compliqué l'évaluation des renseignements concernant les projets, qui peuvent comporter de nombreux éléments sur le genre, en particulier pour les projets pour lesquels le genre est noté comme un élément « significatif ». Dans les informations disponibles pour le GAC, il semblait y avoir une volonté d'intégrer des composantes en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'AFD n'a obtenu qu'une mention « passable » dans l'indice de transparence de l'aide et n'a pas rendu publiques les informations détaillées sur les projets.²¹ Il n'est pas certain que des renseignements supplémentaires permettent d'augmenter ses scores, car les éléments relatifs à l'égalité femmes-hommes n'ont pas été systématiquement inclus dans la documentation disponible. D'autres donateurs ont mis à disposition du public des documents de planification ou de suivi et d'évaluation, mais pas de manière systématique ou cohérente. D'un projet à l'autre, les bailleurs de fonds n'ont pas rendu publiques les mêmes catégories d'informations pertinentes.

Lorsqu'un complément d'information est utile pour répondre à des doutes, les utilisateurs doivent être en mesure de les trouver. Plus c'est facile, moins les utilisateurs nécessitent de temps et d'expertise pour accéder aux informations et les exploiter. Toute la documentation pertinente trouvée sur les projets étudiés n'était pas disponible sur le *d-portal* de l'IATI. Il a donc été nécessaire de consacrer du temps à la recherche d'informations par ailleurs. Comme indiqué plus haut, tous les donateurs analysés sont membres de l'IATI et leurs informations devraient donc y être disponibles. Dans certains cas, les liens vers de multiples documents pour un projet sur *d-portal* semblaient suggérer que des informations adéquates étaient disponibles, cependant les documents apparaissaient en double ou en triple exemplaire, ou les liens vers les pages web étaient corrompus, menaient à des pages non spécifiques au projet, ou ne comportaient aucune information complémentaire.

La documentation disponible a posé quelques problèmes. La langue peut parfois constituer un obstacle à l'utilisation des documents et des fonctions de recherche. Les documents étaient généralement rédigés dans la langue nationale du pays bailleur de fonds. Certains donateurs ont inclus une deuxième langue comme l'anglais ou le français, mais cela n'a pas été fait de manière cohérente d'un bailleur de fonds à l'autre, et les langues supplémentaires n'étaient pas nécessairement les langues parlées dans les pays de réalisation du projet. Cet obstacle peut poser de grands problèmes pour une utilisation dans les pays du projet, compliquant en effet l'utilisation de ces informations par la société civile (notamment les organisations de défense des droits des femmes). En outre, la plupart des informations détaillées proviennent de formats non lisibles informatiquement. Le

fait de disposer d'informations est une étape préliminaire essentielle et il est préférable de disposer d'informations non exploitables de manière automatique que de disposer de moins d'informations, mais cet écueil peut rendre la recherche d'information extrêmement chronophage, avec l'apparition de nouveaux obstacles pour les utilisateurs.

FUTURS AXES DE RECHERCHE

En raison des limites de capacité, le présent rapport fait l'impasse sur certains angles de cette étude, tant en ce qui concerne l'analyse complémentaire des données recueillies que pour la collecte de données supplémentaires. Concernant les informations disponibles, les données pourraient être ventilées de manière plus détaillée par une combinaison plus large de facteurs, notamment par question, par secteur ou par donateur ; par question, en indiquant « principal » ou « significatif » et par secteur ; ou même simplement par pourcentages, par donateur et par question. En raison de la petite taille de l'échantillon, l'inclusion d'un plus grand nombre de variables pourrait compliquer l'élaboration d'une conclusion. C'est pourquoi une analyse plus détaillée nécessitera l'examen d'un plus grand nombre de projets pour chaque donateur.

Si une prochaine étude permet de se pencher sur davantage de projets, il serait intéressant de déterminer si le manque d'éléments relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes résulte en partie de la taille des projets. Les prochains travaux d'étude devraient inclure une approche transversale à des projets de tailles différentes afin de déterminer si l'échelle d'un projet est corrélée de manière positive ou négative à davantage d'éléments d'inclusion du genre. Outre le fait de mettre en œuvre un échantillon plus vaste et plus diversifié, les futurs travaux de recherche pourraient permettre d'effectuer des comparaisons dans le contexte du pays, pour vérifier que les informations publiques correspondent à la réalité, si les projets ont fait davantage ou moins que ce qui a été annoncé et si les résultats des éléments d'inclusion du genre n'ont pas été surévalués ou sous-évalués. Cette étude pourrait porter sur les mêmes projets que ceux analysés dans les présentes ou sur un échantillon différent. Elle fournirait sans aucun doute une nouvelle perspective sur la façon dont le genre est abordé dans la chaîne globale de mise en œuvre et elle permettrait de vérifier que les renseignements partagés avec le public correspondent à la réalité sur site.

5 RECOMMANDATIONS

Des mesures doivent être prises pour rectifier les conclusions qui indiquent que les projets, tous donateurs et secteurs confondus, d'intègrent pas de manière adéquate les dynamiques de genre dans leurs programmes et ne sont pas identifiés à l'aide des marqueurs politiques pertinents. Si toutefois la tâche consistant à inclure et aborder les dynamiques de genre dans les projets relève de la responsabilité collective, elle peut finir par échapper à tous, et par conséquent les principes et politiques concernant l'égalité entre les sexes ne sont pas toujours appliqués dans la pratique.²² Cette étude a montré que globalement les projets **qui se veulent fondés sur une stratégie de genre ont un score inférieur (32 %) aux projet dont l'objectif essentiel était l'égalité (52 %)**. Pourtant, même pour les projets dont l'objectif essentiel est l'égalité femmes-hommes, les principaux éléments faisaient défaut, ce qui met en évidence la nécessité de veiller à ce que tous les projets incluent de manière plus pertinente le genre. Les recommandations présentées à la suite visent à offrir aux bailleurs de fonds l'occasion d'améliorer la qualité des projets en faveur de l'égalité des sexes. Au-delà des donateurs analysés dans le cadre de cette étude, ces recommandations fournissent des orientations visant les praticiens, les partenaires, sans oublier les autres bailleurs de fonds.

- 1. Identification « genre » des projets dans la phase de préconception :** Les donateurs doivent identifier les projets avec un marqueur genre lors de la phase préliminaire à la conception du projet. L'identification d'un projet doit déclencher un examen des éléments du projet et prévoir que le projet intègre des éléments clés. Lorsque les donateurs marquent leurs projets genre, ils doivent non seulement employer les critères minimum recommandés par l'OCDE, mais aussi inclure des points essentiels issus des critères d'inclusion du genre énumérés dans ce rapport. Avant qu'un projet ne puisse avancer avec un marqueur genre, les donateurs doivent appliquer un seuil, de sorte que si un minimum n'est pas atteint, le projet ne doit pas être marqué genre et dès lors qu'il ne respecte pas les critères recommandés par l'OCDE. Concernant les donateurs et praticiens qui ne communiquent pas leurs résultats à l'OCDE, ces critères doivent servir de normes minimales pour chaque projet considéré en faveur de l'égalité femmes-hommes. Les donateurs ne sauraient appliquer qu'un ensemble de normes minimales plus exigeantes, mais en aucun cas des normes moins exigeantes. Pour les donateurs qui sont assujettis à des politiques ou des lois qui stipulent que tous les projets doivent tenir compte du genre, ils doivent se doter de procédures visant à attribuer un marqueur genre au cours de la phase préalable à la conception pour chaque projet afin de vérifier le respect de la politique ou de leur mandat défini légalement. L'expérience démontre que le fait d'employer un marqueur genre favorise l'émergence d'un environnement propice à l'inclusion du genre et peut aider les donateurs à voir ce qui fonctionne en matière d'égalité.²³ Une telle pratique contribuera aussi à ce que les déclarations effectuées auprès de l'OCDE soient plus cohérentes.
- 2. Large diffusion de conseils détaillés sur les critères d'intégration de l'égalité femmes-hommes :** Il est nécessaire de disposer d'orientations plus détaillées et spécifiques au sujet des projets qui répondent à la définition de projets de d'égalité femmes-hommes, afin de réduire la manière subjective d'appliquer des marqueurs de genre. Même si l'OCDE procure des orientations concernant le genre dans son guide, pour une personne qui n'est pas experte de la question, il ne va pas assez loin. Ainsi, le guide de l'OCDE souligne le fait qu'une analyse de genre doit aboutir sur un projet qui « surmonte les obstacles à la pleine participation des femmes dans un projet », mais ne propose pas d'autre explication.²⁴ Les conclusions de l'étude démontrent que les donateurs ne comprennent pas de manière claire ce que signifie cette recommandation, puisqu'à peine 1/4 des projets tentaient d'aborder les relations de pouvoir entre genres, ou de promouvoir la

participation et le *leadership* féminins. L'OCDE et tout donateur utilisant ce type de marqueur genre peuvent fournir des indications plus précises. Les orientations doivent être diffusées auprès des donateurs, au sein des secteurs, et auprès du personnel pour que ceux-ci comprennent de manière claire les exigences des projets d'égalité femmes-hommes. Il ressort que près d'un 1/4 des projets ici analysés ont employé une analyse de genre et l'ont intégrée à la conception de leurs projets : ce qui implique une compréhension globale des éléments d'égalité femmes-hommes. Toutefois, les faibles notes obtenues indiquent que des indicateurs plus nuancés sont nécessaires. Le langage employé doit se conformer à une terminologie claire et accessible à un public non expert. Ainsi, les lignes directrices doivent expliquer ce en quoi consiste un objectif d'égalité femmes-hommes et décrire les éléments essentiels qu'il doit inclure. Il faudra compter sur l'utilisation d'une fiche d'évaluation plus précise, telle que la partie concernant l'inclusion du genre pour cette étude, ainsi qu'un glossaire. Pour que le genre soit bien pris en compte dans tous les types de programmes de développement ou humanitaires, personne au sein d'une organisation ne doit penser que l'égalité femmes-hommes consiste simplement à ce que des femmes participent aux projets. Au contraire, le *staff* de ces projets doit comprendre qu'il s'agit de normes structurelles, culturelles et sociales qui peuvent induire des expériences différentes selon le sexe de la personne dont il est question.

3. **Ressources suffisantes, adhésion, expertise en matière de genre et encouragement du personnel à tous les niveaux** : Les faibles notes globales suggèrent que les donateurs ne disposent peut-être pas de suffisamment d'expertise, d'adhésion et de personnel de haut niveau compétent en matière d'égalité femmes-hommes pour veiller à ce que des projets transversaux incluent et abordent les composantes clés de l'égalité des sexes. Pour que des éléments d'égalité femmes-hommes soient inclus de manière efficace, une politique ne suffira pas à elle seule. Les donateurs doivent investir dans les mécanismes institutionnels, les structures, les règles et normes à l'initiative de la haute direction, avec des ressources humaines et financières engagées en faveur de politiques d'équité entre les genres.²⁵ Non seulement il est nécessaire d'avoir recours à ces experts techniques (l'expertise en matière de genre ne consiste pas seulement à engager du personnel féminin, mais implique une expertise technique, telle que des experts en santé), mais le personnel qui n'est pas dédié à ces questions de genre doit aussi veiller à ce que cette dimension soit intégrée à toutes leurs actions. Ces fonctions ne sauraient se limiter au personnel de niveau subalterne, mais il faut aussi impliquer la haute direction qui dispose de davantage de pouvoir et d'influence.²⁶ Des incitations doivent être mises en place pour encourager le personnel à intégrer l'égalité femmes-hommes de manière efficace dans les phases de conception, de mise en œuvre et d'évaluation du projet.²⁷
4. **Identifier et atténuer les conséquences négatives involontaires** : étant donné que les éléments « sans effets préjudiciables » sont souvent laissés de côté dans les projets, il est essentiel de veiller à ce que la conception, la mise en œuvre, et l'évaluation du projet permettent d'identifier et d'atténuer les potentiels effets indésirables et préjudiciables des actions. Conscients que tous les risques ne peuvent pas être anticipés ou complètement atténués, les donateurs devraient identifier les risques de conséquences préjudiciables et tenter d'atténuer celles-ci pour que les projets n'augmentent pas le risque de violences sexistes, d'accroisse pas les inégalités femmes-hommes et n'augmentent pas la charge de travail à domicile non rémunérée, ou ne provoque des conséquences préjudiciables involontaires. Une telle démarche améliorera la qualité de vie des femmes, participera au respect de leurs droits et apportera de meilleurs résultats.
5. **Les femmes doivent être impliquées et avoir le pouvoir de diriger, d'influencer et de prendre des décisions** : Pour être efficaces et aboutis, les projets d'égalité femmes-hommes doivent faire plus que simplement se concentrer sur les femmes en tant que bénéficiaires de prestations. Les femmes et autres populations marginalisées doivent être impliquées dans le *leadership*, dans les

structures de prise de décision, et dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets. Seul 1/4 des projets mentionnés envisagent les relations de pouvoirs entre hommes et femmes, identifient des opportunités de participation des femmes, ou veillent à ce que les femmes aient des fonctions de *leadership*. Même dans le cadre des projets d'égalité femmes-hommes, les femmes n'ont pas le pouvoir, la parole et la faculté de participation escomptées. Les donateurs doivent garantir la participation et le *leadership* des femmes à tous les niveaux des projets, en s'assurant qu'il s'agit d'éléments centraux pour tous les projets égalité femmes-hommes ou ayant une dimension genrée, et pas seulement une petite part d'entre eux.

6. **Utilisation systématique d'indicateurs d'égalité femmes-hommes et de données ventilées :** Si les informations ventilées par sexe ne sont pas employées et mesurées au regard d'indicateurs d'égalité femmes-hommes, il n'est pas possible d'évaluer l'efficacité d'un projet. Les donateurs doivent vérifier si les personnes relèvent d'un indicateur, que celui-ci est ventilé par sexe, en particulier lorsque ces données sont recueillies dans le cadre précis du projet. Des données ventilées par sexes ne doivent pas figurer que dans la planification, mais également dans les rapports communiqués à l'issue des projets. Environ la moitié des projets évalués comprennent ces informations, et le taux doit s'améliorer, car il faut garantir le fait que les projets sont efficaces pour tous les genres, ne nuisent pas involontairement à un genre, et il faut vérifier que personne n'est laissé pour compte. Ces données doivent être mise à disposition du public et communiquées par le biais de l'AITI.
7. **Des documents détaillés devraient être mis à la disposition du public et inclure une analyse et des éléments de genre :** Afin que les informations disponibles au public et relatives au projet soient utilisées, l'étude démontre qu'un grand nombre d'acteurs transversaux a besoin de connaître les tenants et aboutissants du projet.²⁸ Les utilisateurs nécessitent des renseignements pour demander des comptes aux donateurs par rapport à leurs engagements en faveur des droits des femmes, mais ils doivent aussi comprendre comment le genre est intégré pour mieux en tirer des enseignements. Si des documents indépendants d'analyse du genre sont créés, ils doivent être ajoutés à la base documentaire de l'IATI par les donateurs, de sorte qu'ils soient facilement localisés. Ces informations permettront de promouvoir la prise de conscience et d'encourager l'apprentissage des donateurs et partenaires. Les donateurs et la communauté responsable de la transparence de l'aide doivent aussi fournir des informations sous un format qui puisse être plus facilement exploité informatiquement, pour que les utilisateurs puissent rechercher plus aisément des informations, par projet et par bailleur de fonds. Cette tâche est d'ampleur, compte tenu des nombreux obstacles, notamment la normalisation de la terminologie. En attendant une solution, les donateurs doivent travailler pour mettre à disposition des renseignements détaillés sous le format le plus accessible qui soit possible.
8. **Les projets relatifs à l'égalité femmes-hommes doivent être marqués d'un marqueur genre dans l'IATI** Toute entité qui publie sur le site de l'IATI peut et doit utiliser les marqueurs politiques de l'OCDE, ce qui facilitera le suivi des projets. Pour les donateurs qui communiquent des rapports à l'OCDE en dehors d'IATI, ces projets doivent être cohérents dans les deux dispositifs de déclaration. Le fait de ne pas pouvoir effectuer de recherche par marqueur politique auprès d'IATI complique considérablement la localisation de documents détaillés qui correspondent aux projets identifiés par un marqueur genre sur la base de l'OCDE.
9. **Les projets doivent inclure la prise en compte de personnes non binaires :** Aucun projet n'a publiquement fait référence aux personnes qui ne relèvent pas des sexes féminin et masculin (binaires). Les donateurs doivent ouvrir la voie pour inclure et prendre en compte ces personnes.

6 CONCLUSION

De manière générale, les projets déclarés comme en faveur de l'égalité femmes-hommes, quels que soient les bailleurs de fonds et les secteurs, n'intègrent pas les éléments essentiels pour aborder de manière efficace les inégalités de genre. Certains donateurs présentent de meilleurs résultats que d'autres, ce qui peut être lié au niveau de détail des renseignements qu'ils mettent à disposition. Aucun des donateurs n'a reçu un score global supérieur à 55 %, ce qui signifie qu'en général aucun des projets des donateurs analysés ne comprenait plus de 55 % des critères de la fiche d'évaluation. S'il existe de la marge pour s'améliorer au niveau de tous les éléments, les principes « sans effets préjudiciables » doivent faire l'objet d'une attention toute particulière, sans oublier la promotion du *leadership* féminin, et l'inclusion de personnes « non binaires ». Non seulement ces éléments manquent dans la plupart des cas, mais leur absence rend les projets moins efficaces et susceptibles de porter préjudice aux personnes qui sont visées par ces actions de développement.

Tous les projets devraient au moins intégrer les critères issus des recommandations de l'OCDE, et il serait intéressant qu'ils intègrent également tous les éléments de la fiche d'évaluation. Seuls 2 projets sur les 72 analysés dans cette étude comprenaient des critères minimum de l'OCDE. C'est-à-dire qu'il s'agissait des 2 uniques projets qui respectaient le seuil requis pour être qualifié de projet « égalité femmes-hommes ». Les donateurs ne mettent donc pas en œuvre de projets genre de qualité. Ils doivent aller plus loin que la rhétorique consistant à promouvoir la prise en compte du genre dans l'aide humanitaire et dans le financement du développement (qui méritent toutefois d'être salués) et veiller à ce que ce discours produise un changement dans la pratique. Ces recommandations donnent aux donateurs des orientations au sujet de la façon d'améliorer la qualité de leurs projets en faveur de l'égalité. Étant donné qu'il est nécessaire d'accélérer rapidement les transformations pour que l'égalité entre les femmes et les hommes se produise au cours de nos vies, ces conclusions doivent être sérieusement étudiées, et des mesures doivent être mises en œuvre pour traduire les mots en réalité afin de donner lieu à un monde plus juste du point de vue de la lutte contre les inégalités.

REMARQUES

- 1 Government Offices of Sweden 2019; Government of Canada 2017; Le Drian and Schiappa 2019; UK DFID 2018; US White House 2019; Reuters 2017; Wright 2019.
- 2 UK DFID 2006; CIDA 2008; Byron et al. 2010; UNDP 2015; USAID 2012; European Commission 2015a, 109.
- 3 World Economic Forum 2018.
- 4 World Bank 2018.
- 5 Brown 2010 ; O'Reilly et al. 2015; Woetzel et al. 2015; FAO 2011; World Bank 2017.
- 6 OECD 2016.
- 7 OECD 2016.
- 8 OECD 2019d.
- 9 D-portal 2019a.
- 10 Cohen et Mekuria 2018.
- 11 European Commission 2015b; Bank 2015; European Commission 2018; Government Offices of Sweden 2018; French Ministry for Europe and Foreign Affairs 2018; UK DFID 2018, 22; AFD 2019; USAID 2012, 28.
- 12 Government Offices of Sweden 2019; Government of Canada 2017; Le Drian et Schiappa 2019; U.S. Congress 2019; UK Parliament 2014.
- 13 IATI 2019.
- 14 UN Women 2019a, 2019b.
- 15 OECD 2018.
- 16 OECD 2016; ADB 2010; African Union Commission 2016; USAID 2016; Zuckerman et al. 2018; Inter-Agency Standing Committee 2018; CARE International 2019. UNDG 2008, 25.
- 17 OECD 2019e.
- 18 D-portal 2019b; D-portal 2019c; World Bank 2019.
- 19 Hafkin 2017; Article 19 2019.
- 20 Article 19 2019.
- 21 Publish What You Find 2018.
- 22 Tiessen 2007.
- 23 Foran, Swaine, and Burns 2012.
- 24 OECD 2016.
- 25 Tiessen 2007; Mukhopadhyay, Steehouwer, and Wong 2006.
- 26 Tiessen 2007.
- 27 UNICEF 2011.
- 28 USAID 2015; InterAction 2016; Grabowski 2017.

ANNEXE 1 : COMPARAISON DES RÉSULTATS DES FICHES D'ÉVALUATION

A	Exigence minimale de marqueur politique de l'OCDE (le projet était-il correctement identifié à l'aide d'un marqueur genre ?)*	Nombre de projets qui comprennent un élément, par donateur						Part totale des projets qui comportent la composante	
		DFID	SIDA	AFD	USAID	BM	GAC		CE
A1	Stade de planification : Analyse de genre								
A1.a	<i>Existe-t-il une analyse de genre ou est-elle mentionnée dans les documents de planification ?</i>	9	8	7	7	10	2	9	72 %
A2	Conception/mise en œuvre du projet : Application de l'analyse de genre à la conception des projets								
A2.a	<i>Les documents indiquent-ils comment le projet intégrera les résultats de l'analyse de genre dans la conception ou, si l'analyse de genre n'a pas été mentionnée dans les documents, y a-t-il une référence à la manière dont le projet répondra aux différents besoins ou aux inégalités homme-femme ?</i>	9	8	5	7	10	9	9	79 %
A2.b	<i>Les documents mentionnent-ils le fait que l'intervention utilisera une approche "do-no-harm" (sans effets préjudiciables) concernant les inégalités homme-femme ?</i>	2	5	2	2	3	1	0	21 %
A2.c	<i>Existe-t-il au moins un objectif en faveur de l'égalité femems-hommes ?</i>	8	8	1	4	8	7	5	57 %

A3	Suivi, évaluation et reporting								
A3.a	<i>Existe-t-il un indicateur genre ?</i>	7	7	2	4	7	7	5	54 %
A3.b	<i>Les indicateurs/données sont-ils ventilés par sexe, le cas échéant ?</i>	8	5	5	8	6	1	4	51 %
A3.c	<i>Le projet a-t-il évalué ses résultats en matière d'égalité femems-hommes ou prévoit-il un dispositif pour ce faire ?</i>	6	6	3	1	5	7	6	47 %
	Pourcentage des critères minimums recommandés	70 %	67 %	36 %	43 %	70 %	49 %	54 %	55 %

* Basé sur les données d'OCDE 2016, p. 10.

B	Critères d'inclusion du genre	Nombre de projets qui comprennent un élément, par donateur							Part totale des projets qui comportent la composante
		DFID	SIDA	AFD	USAID	BM	GAC	CE	
B1	Stade de planification : Analyse de genre								
B1.a	<i>Les documents identifient-ils les possibilités de promouvoir le leadership des femmes ?</i>	3	5	1	8	6	2	2	38 %
B1.b	<i>Les documents indiquent-ils les possibilités de promouvoir la participation/le leadership des femmes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets ?</i>	2	3	2	3	6	1	1	25 %

B1.c	<i>Les documents mentionnent-ils des inégalités spécifiques entre les sexes ?</i>	10	8	3	4	8	3	9	63 %
B1.d	<i>Les documents mentionnent-ils les différents besoins des différents sexes ?</i>	5	7	2	2	6	3	1	36 %
B1.e	<i>Les documents indiquent-ils ou expliquent-ils les causes potentielles de ces inégalités ?</i>	4	2	2	2	5	2	6	32 %
B1.f	<i>Les documents identifient-ils les risques de conséquences négatives, notamment la violence sexiste, susceptibles de se produire à la suite du projet ou de l'intervention ?</i>	1	4	0	2	5	1	0	18 %
B1.g	<i>Les documents font-ils référence aux différences pertinentes dans le rôle des hommes et des femmes dans le contexte spécifique du projet ?</i>	4	3	0	3	2	2	3	24 %
B1.h	<i>Les documents identifient-ils les relations, la dynamique et les inégalités homme-femme dans des contextes politiques, juridiques, géographiques, économiques ou sociaux ?</i>	6	3	2	3	4	3	5	36 %
B1.i	<i>Les documents indiquent-ils la nature des interactions entre d'autres éléments d'identité (par ex., la race, la religion, l'orientation sexuelle, la capacité) et le genre ?</i>	4	8	2	4	3	3	3	38 %
B1.j	<i>Les documents identifient-ils les différentes difficultés que doivent relever les hommes et les femmes pour avoir accès aux services, aux biens, aux formations, etc.</i>	8	8	1	3	9	2	6	51 %

B1.k	<i>Une recherche/analyse de planification permet-elle de recueillir des données pertinentes sur les résultats et ventilées par sexe et par âge ?</i>	4	4	3	1	5	1	4	31 %
B2	Conception/mise en œuvre du projet : Application de l'analyse de genre à la conception des projets								
B2.a	<i>Le projet aborde-t-il les difficultés et les contraintes auxquelles les personnes peuvent être confrontées en raison de leur sexe, notamment les contraintes de temps dues aux responsabilités du foyer ou du travail non rémunéré, l'accès au financement, l'accès à l'éducation, ou d'autres contraintes ou difficultés identifiées dans l'analyse de genre ?</i>	8	9	3	3	10	7	7	65 %
B2.b	<i>Les documents abordent-ils la façon dont le projet traitera les inégalités homme-femme ?</i>	7	7	4	4	7	6	8	60 %
B2.c	<i>Les documents décrivent-ils la façon dont le projet répondra aux différents besoins des hommes et des femmes ?</i>	5	4	3	3	6	5	0	36 %
B2.e	<i>Le projet s'efforce-t-il de relever les difficultés liées aux conséquences négatives imprévues, notamment la violence sexiste qui peut se produire pendant la mise en œuvre ?</i>	1	4	0	1	5	1	0	17 %
B2.f	<i>Le projet identifie-t-il et fait-il appel à du personnel ou des partenaires ayant une expérience de l'intégration de la dimension de</i>	6	10	0	7	6	4	5	53 %

	<i>genre ou d'autres compétences techniques en la matière ?</i>								
B2.g	<i>Les documents décrivent-ils des plans visant à garantir le fait que les femmes occupent des postes de direction et qu'elles soient dotées d'une capacité de décision / d'action ?</i>	2	5	0	5	2	1	0	21 %
B2.h	<i>Les documents abordent-ils la manière dont les rôles et les relations de pouvoir entre les genres seront pris en compte dans la conception du projet ?</i>	3	2	1	1	4	4	4	26 %
B2.i	<i>Les documents mentionnent-ils des actions visant à traiter l'interaction des différentes identités et les besoins/lacunes des populations marginalisées, notamment les minorités sexuelles et de genre ?</i>	5	4	1	1	2	3	3	26 %
B2.j	<i>Les documents mentionnent-ils la possibilité pour les groupes (y compris les populations marginalisées et les femmes) concernés par le projet de participer aux phases de planification, de conception, de mise en œuvre et d'évaluation du projet ?</i>	1	5	3	5	8	2	3	38 %
B2.k	<i>Les documents indiquent-ils si les cibles/bénéficiaires du projet comprennent un nombre proportionnellement approprié de femmes ?</i>	9	7	4	3	7	2	2	47 %

B2.i	<i>Le cas échéant, les documents incluent-ils des genres non binaires (c'est-à-dire qu'ils ne se limitent pas aux hommes et aux femmes) ?</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %
B3	Suivi, évaluation et reporting																
B3.a	<i>Est-il fait mention de plans permettant de surveiller les conséquences involontaires (par exemple, la violence sexiste) ?</i>	2	3	0	1	3	1	1	15 %								
B3.b	<i>Existe-t-il des indicateurs ou d'autres mécanismes de compte rendu permettant de noter dans quelle mesure les écarts pertinents entre les sexes ont été comblés ?</i>	5	5	3	1	4	7	6	43 %								
B3.c	<i>Les données recueillies sur la participation ont-elles été ventilées par sexe ?</i>	6	5	5	8	6	1	4	49 %								
B3.d	<i>Les points de vue des femmes ont-ils été recueillis lors de l'évaluation du projet ?</i>	4	2	2	7	4	1	2	31 %								
B3.e	<i>Est-il prévu de diffuser les rapports ou les évaluations auprès des communautés en question, y compris les femmes et les organisations de défense des droits des femmes ?</i>	1	1	2	3	2	1	0	14 %								
	Sous-total	116	43 %	128	43 %	49	18 %	88	30 %	135	50 %	69	26 %	85	31 %	670	34 %
	TOTAL DES DEUX SECTIONS	165	49 %	175	51 %	74	22 %	121	36 %	184	54 %	103	30 %	123	36 %	945	39 %

ANNEXE 2 : SCORES DES FICHES D'ÉVALUATION POUR LES DONATEURS INDIVIDUELS

Département pour le développement international du Royaume-Uni (DFID)

Marqueur politique correct	Oui	Non
Le projet porte-t-il la mention « Principal » ?	6	4
L'objectif essentiel du projet ou du programme est-il de faire progresser l'égalité ou encore d'assurer l'autonomisation des femmes ?	4	6

A	Exigence minimale de marqueur politique de l'OCDE (le projet était-il correctement identifié à l'aide d'un marqueur genre ?)*	Nombre de projets avec cet élément	Part des projets avec cet élément
A1	Stade de planification : Analyse de genre		
A1a	<i>Existe-t-il une analyse de genre ou est-elle mentionnée dans les documents de planification ?</i>	9	90 %
A2	Conception/mise en œuvre du projet : Application de l'analyse de genre à la conception des projets		
A2a	<i>Les documents indiquent-ils comment le projet intégrera les résultats de l'analyse de genre dans la conception ou, si l'analyse de genre n'a pas été mentionnée dans les documents, y a-t-il une référence à la manière dont le projet répondra aux différents besoins ou aux inégalités homme-femme ?</i>	9	90 %
A2.b	<i>Les documents mentionnent-ils le fait que l'intervention utilisera une approche "do-no-harm" (sans effets préjudiciables) concernant les inégalités homme-femme ?</i>	2	20 %
A2c	<i>Existe-t-il au moins un objectif en faveur de l'égalité femmes-hommes ?</i>	8	80 %
A3	Suivi, évaluation et reporting		
A3a	<i>Existe-t-il un indicateur genre ?</i>	7	70 %
A3b	<i>Les indicateurs/données sont-ils ventilés par sexe, le cas échéant ?</i>	8	80 %
A3c	<i>Le projet a-t-il évalué ses résultats en matière d'égalité femmes-hommes ou prévoit-il un dispositif pour ce faire ?</i>	6	60 %
	Note totale de l'exigence minimale	49	70 %

* Basé sur les données d'OCDE 2016, p. 10.

B	Critères d'inclusion du genre	Nombre de projets avec cet élément	Part des projets avec cet élément
B1	Stade de planification : Analyse de genre		
B1.a	<i>Les documents identifient-ils les possibilités de promouvoir le leadership des femmes ?</i>	3	30 %
B1.b	<i>Les documents indiquent-ils les possibilités de promouvoir la participation/le leadership des femmes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets ?</i>	2	20 %
B1.c	<i>Les documents mentionnent-ils des inégalités spécifiques entre les sexes ?</i>	10	100 %
B1.d	<i>Les documents mentionnent-ils les différents besoins des différents sexes ?</i>	5	50 %
B1.e	<i>Les documents indiquent-ils ou expliquent-ils les causes potentielles de ces inégalités ?</i>	4	40 %
B1.f	<i>Les documents identifient-ils les conséquences négatives involontaires potentielles, notamment la violence sexiste, susceptibles de se produire à la suite du projet ou de l'intervention ?</i>	1	10 %
B1.g	<i>Les documents font-ils référence aux différences pertinentes dans le rôle des hommes et des femmes dans le contexte spécifique du projet ?</i>	4	40 %
B1.h	<i>Les documents identifient-ils les relations, la dynamique et les inégalités homme-femme dans des contextes politiques, juridiques, géographiques, économiques ou sociaux ?</i>	6	60 %
B1.i	<i>Les documents indiquent-ils la nature des interactions entre d'autres éléments d'identité (par ex., la race, la religion, l'orientation sexuelle, la capacité) et le genre ?</i>	4	40 %
B1.j	<i>Les documents identifient-ils les différentes difficultés que doivent relever les hommes et les femmes pour avoir accès aux services, aux biens, aux formations, etc.</i>	8	80 %
B1.k	<i>Une recherche/analyse de planification permet-elle de recueillir des données pertinentes sur les résultats et ventilées par sexe et par âge ?</i>	4	40 %
B2	Conception/mise en œuvre du projet : Application de l'analyse de genre à la conception des projets		
B2.a	<i>Le projet aborde-t-il les difficultés et les contraintes auxquels les personnes peuvent être confrontées en raison de leur sexe, notamment les contraintes de temps dues aux responsabilités du foyer ou du travail non rémunéré, l'accès au financement, l'accès à l'éducation, ou d'autres contraintes ou difficultés identifiés dans l'analyse de genre ?</i>	8	80 %
B2.b	<i>Les documents abordent-ils la façon dont le projet traitera les inégalités homme-femme ?</i>	7	70 %

B2.c	<i>Les documents décrivent-ils la façon dont le projet répondra aux différents besoins des hommes et des femmes ?</i>	5	50 %
B2.e	<i>Le projet s'efforce-t-il de relever les difficultés liées aux conséquences négatives imprévues, notamment la violence sexiste qui peut se produire pendant la mise en œuvre ?</i>	1	10 %
B2.f	<i>Le projet identifie-t-il et fait-il appel à du personnel ou des partenaires ayant une expérience de l'intégration de la dimension de genre ou d'autres compétences techniques en la matière ?</i>	6	60 %
B2.g	<i>Les documents décrivent-ils des plans visant à garantir le fait que les femmes occupent des postes de direction et qu'elles soient dotées d'une capacité de décision / d'action ?</i>	2	20 %
B2.h	<i>Les documents abordent-ils la manière dont les rôles et les relations de pouvoir entre les genres seront pris en compte dans la conception du projet ?</i>	3	30 %
B2.i	<i>Les documents mentionnent-ils des actions visant à traiter l'interaction des différentes identités et les besoins/lacunes des populations marginalisées, notamment les minorités sexuelles et de genre ?</i>	5	50 %
B2.j	<i>Les documents mentionnent-ils la possibilité pour les groupes (y compris les populations marginalisées et les femmes) concernés par le projet de participer aux phases de planification, de conception, de mise en œuvre et d'évaluation du projet ?</i>	1	10 %
B2.k	<i>Les documents indiquent-ils si les cibles/bénéficiaires du projet comprennent un nombre proportionnellement approprié de femmes ?</i>	9	90 %
B2.l	<i>Le cas échéant, les documents incluent-ils des genres non binaires (c'est-à-dire qu'ils ne se limitent pas aux hommes et aux femmes) ?</i>	0	0 %
B3	Suivi, évaluation et reporting		
B3.a	<i>Est-il fait mention de plans permettant de surveiller les conséquences involontaires (par exemple, la violence sexiste) ?</i>	2	20 %
B3.b	<i>Existe-t-il des indicateurs ou d'autres mécanismes de compte rendu permettant de noter dans quelle mesure les écarts pertinents entre les sexes ont été comblés ?</i>	5	50 %
B3.c	<i>Les données recueillies sur la participation ont-elles été ventilées par sexe ?</i>	6	60 %
B3.d	<i>Les points de vue des femmes ont-ils été recueillis lors de l'évaluation du projet ?</i>	4	40 %
B3.e	<i>Est-il prévu de diffuser les rapports ou les évaluations auprès des communautés en question, y compris les femmes et les organisations de défense des droits des femmes ?</i>	1	10 %
	Sous-total	116	43 %
	TOTAL DES DEUX SECTIONS	165	49 %

Agence suédoise pour le développement international (SIDA)

Marqueur politique correct	Oui	Non
Le projet porte-t-il la mention « Principal » ?	6	5
L'objectif essentiel du projet ou du programme est-il de faire progresser l'égalité ou encore d'assurer l'autonomisation des femmes ?	3	8

A	Exigence minimale de marqueur politique de l'OCDE (le projet était-il correctement identifié à l'aide d'un marqueur genre ?)*	Nombre de projets avec cet élément	Part des projets avec cet élément
A1	Stade de planification : Analyse de genre		
A1.a	<i>Existe-t-il une analyse de genre ou est-elle mentionnée dans les documents de planification ?</i>	8	73 %
A2	Conception/mise en œuvre du projet : Application de l'analyse de genre à la conception des projets		
A2.a	<i>Les documents indiquent-ils comment le projet intégrera les résultats de l'analyse de genre dans la conception ou, si l'analyse de genre n'a pas été mentionnée dans les documents, y a-t-il une référence à la manière dont le projet répondra aux différents besoins ou aux inégalités homme-femme ?</i>	8	73 %
A2.b	<i>Les documents mentionnent-ils le fait que l'intervention utilisera une approche "do-no-harm" (sans effets préjudiciables) concernant les inégalités homme-femme ?</i>	5	45 %
A2.c	<i>Existe-t-il au moins un objectif en faveur de l'égalité femmes-hommes ?</i>	8	73 %
A3	Suivi, évaluation et reporting		
A3.a	<i>Existe-t-il un indicateur genre ?</i>	7	64 %
A3.b	<i>Les indicateurs/données sont-ils ventilés par sexe, le cas échéant ?</i>	5	45 %
A3.c	<i>Le projet a-t-il évalué ses résultats en matière d'égalité femmes-hommes ou prévoit-il un dispositif pour ce faire ?</i>	6	55 %
	Note totale de l'exigence minimale	47	61 %

* Basé sur les données d'OCDE 2016, p. 10.

B	Critères d'inclusion du genre	Nombre de projets avec cet élément	Part des projets avec cet élément
B1	Stade de planification : Analyse de genre		
B1.a	<i>Les documents identifient-ils les possibilités de promouvoir le leadership des femmes ?</i>	5	45 %
B1.b	<i>Les documents indiquent-ils les possibilités de promouvoir la participation/le leadership des femmes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets ?</i>	3	27 %
B1.c	<i>Les documents mentionnent-ils des inégalités spécifiques entre les sexes ?</i>	8	73 %
B1.d	<i>Les documents mentionnent-ils les différents besoins des différents sexes ?</i>	7	64 %
B1.e	<i>Les documents indiquent-ils ou expliquent-ils les causes potentielles de ces inégalités ?</i>	2	18 %
B1.f	<i>Les documents identifient-ils les conséquences négatives involontaires potentielles, notamment la violence sexiste, susceptibles de se produire à la suite du projet ou de l'intervention ?</i>	4	36 %
B1.g	<i>Les documents font-ils référence aux différences pertinentes dans le rôle des hommes et des femmes dans le contexte spécifique du projet ?</i>	3	27 %
B1.h	<i>Les documents identifient-ils les relations, la dynamique et les inégalités homme-femme dans des contextes politiques, juridiques, géographiques, économiques ou sociaux ?</i>	3	27 %
B1.i	<i>Les documents indiquent-ils la nature des interactions entre d'autres éléments d'identité (par ex., la race, la religion, l'orientation sexuelle, la capacité) et le genre ?</i>	8	73 %
B1.j	<i>Les documents identifient-ils les différentes difficultés que doivent relever les hommes et les femmes pour avoir accès aux services, aux biens, aux formations, etc.</i>	8	73 %
B1.k	<i>Une recherche/analyse de planification permet-elle de recueillir des données pertinentes sur les résultats et ventilées par sexe et par âge ?</i>	4	36 %
B2	Conception/mise en œuvre du projet : Application de l'analyse de genre à la conception des projets		
B2.a	<i>Le projet aborde-t-il les difficultés et les contraintes auxquelles les personnes peuvent être confrontées en raison de leur sexe, notamment les contraintes de temps dues aux responsabilités du foyer ou du travail non rémunéré, l'accès au financement, l'accès à l'éducation, ou d'autres contraintes ou difficultés identifiées dans l'analyse de genre ?</i>	9	82 %
B2.b	<i>Les documents abordent-ils la façon dont le projet traitera les inégalités homme-femme ?</i>	7	64 %

B2.c	<i>Les documents décrivent-ils la façon dont le projet répondra aux différents besoins des hommes et des femmes ?</i>	4	36 %
B2.e	<i>Le projet s'efforce-t-il de relever les difficultés liées aux conséquences négatives imprévues, notamment la violence sexiste qui peut se produire pendant la mise en œuvre ?</i>	4	36 %
B2.f	<i>Le projet identifie-t-il et fait-il appel à du personnel ou des partenaires ayant une expérience de l'intégration de la dimension de genre ou d'autres compétences techniques en la matière ?</i>	10	91 %
B2.g	<i>Les documents décrivent-ils des plans visant à garantir le fait que les femmes occupent des postes de direction et qu'elles soient dotées d'une capacité de décision / d'action ?</i>	5	45 %
B2.h	<i>Les documents abordent-ils la manière dont les rôles et les relations de pouvoir entre les genres seront pris en compte dans la conception du projet ?</i>	2	18 %
B2.i	<i>Les documents mentionnent-ils des actions visant à traiter l'interaction des différentes identités et les besoins/lacunes des populations marginalisées, notamment les minorités sexuelles et de genre ?</i>	4	36 %
B2.j	<i>Les documents mentionnent-ils la possibilité pour les groupes (y compris les populations marginalisées et les femmes) concernés par le projet de participer aux phases de planification, de conception, de mise en œuvre et d'évaluation du projet ?</i>	5	45 %
B2.k	<i>Les documents indiquent-ils si les cibles/bénéficiaires du projet comprennent un nombre proportionnellement approprié de femmes ?</i>	7	64 %
B2.l	<i>Le cas échéant, les documents incluent-ils des genres non binaires (c'est-à-dire qu'ils ne se limitent pas aux hommes et aux femmes) ?</i>	0	0 %
B3	Suivi, évaluation et reporting		
B3.a	<i>Est-il fait mention de plans permettant de surveiller les conséquences involontaires (par exemple, la violence sexiste) ?</i>	3	27 %
B3.b	<i>Existe-t-il des indicateurs ou d'autres mécanismes de compte rendu permettant de noter dans quelle mesure les écarts pertinents entre les sexes ont été comblés ?</i>	5	45 %
B3.c	<i>Les données recueillies sur la participation ont-elles été ventilées par sexe ?</i>	5	45 %
B3.d	<i>Les points de vue des femmes ont-ils été recueillis lors de l'évaluation du projet ?</i>	2	18 %
B3.e	<i>Est-il prévu de diffuser les rapports ou les évaluations auprès des communautés en question, y compris les femmes et les organisations de défense des droits des femmes ?</i>	1	9 %
	Sous-total	128	43 %
	TOTAL DES DEUX SECTIONS	175	47 %

Agence Française de Développement (AFD)

Marqueur politique correct	Oui	Non
Le projet porte-t-il la mention « Principal » ?	0	0
L'objectif essentiel du projet ou du programme est-il de faire progresser l'égalité ou encore d'assurer l'autonomisation des femmes ?	1	9

A	Exigence minimale de marqueur politique de l'OCDE (le projet était-il correctement identifié à l'aide d'un marqueur genre ?)*	Nombre de projets avec cet élément	Part des projets avec cet élément
A1	Stade de planification : Analyse de genre		
A1.a	<i>Existe-t-il une analyse de genre ou est-elle mentionnée dans les documents de planification ?</i>	7	70 %
A2	Conception/mise en œuvre du projet : Application de l'analyse de genre à la conception des projets		
A2.a	<i>Les documents indiquent-ils comment le projet intégrera les résultats de l'analyse de genre dans la conception ou, si l'analyse de genre n'a pas été mentionnée dans les documents, y a-t-il une référence à la manière dont le projet répondra aux différents besoins ou aux inégalités homme-femme ?</i>	5	50 %
A2.b	<i>Les documents mentionnent-ils le fait que l'intervention utilisera une approche "do-no-harm" (sans effets préjudiciables) concernant les inégalités homme-femme ?</i>	2	20 %
A2.c	<i>Existe-t-il au moins un objectif en faveur de l'égalité femmes-hommes ?</i>	1	10 %
A3	Suivi, évaluation et reporting		
A3.a	<i>Existe-t-il un indicateur genre ?</i>	2	20 %
A3.b	<i>Les indicateurs/données sont-ils ventilés par sexe, le cas échéant ?</i>	5	50 %
A3.c	<i>Le projet a-t-il évalué ses résultats en matière d'égalité femmes-hommes ou prévoit-il un dispositif pour ce faire ?</i>	3	30 %
	Note totale de l'exigence minimale	25	36 %

* Basé sur les données d'OCDE 2016, p. 10.

B	Critères d'inclusion du genre	Nombre de projets avec cet élément	Part des projets avec cet élément
B1	Stade de planification : Analyse de genre		
B1.a	<i>Les documents identifient-ils les possibilités de promouvoir le leadership des femmes ?</i>	1	10 %
B1.b	<i>Les documents indiquent-ils les possibilités de promouvoir la participation/le leadership des femmes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets ?</i>	2	20 %
B1.c	<i>Les documents mentionnent-ils des inégalités spécifiques entre les sexes ?</i>	3	30 %
B1.d	<i>Les documents mentionnent-ils les différents besoins des différents sexes ?</i>	2	20 %
B1.e	<i>Les documents indiquent-ils ou expliquent-ils les causes potentielles de ces inégalités ?</i>	2	20 %
B1.f	<i>Les documents identifient-ils les conséquences négatives involontaires potentielles, notamment la violence sexiste, susceptibles de se produire à la suite du projet ou de l'intervention ?</i>	0	0 %
B1.g	<i>Les documents font-ils référence aux différences pertinentes dans le rôle des hommes et des femmes dans le contexte spécifique du projet ?</i>	0	0 %
B1.h	<i>Les documents identifient-ils les relations, la dynamique et les inégalités homme-femme dans des contextes politiques, juridiques, géographiques, économiques ou sociaux ?</i>	2	20 %
B1.i	<i>Les documents indiquent-ils la nature des interactions entre d'autres éléments d'identité (par ex., la race, la religion, l'orientation sexuelle, la capacité) et le genre ?</i>	2	20 %
B1.j	<i>Les documents identifient-ils les différentes difficultés que doivent relever les hommes et les femmes pour avoir accès aux services, aux biens, aux formations, etc.</i>	1	10 %
B1.k	<i>Une recherche/analyse de planification permet-elle de recueillir des données pertinentes sur les résultats et ventilées par sexe et par âge ?</i>	3	30 %
B2	Conception/mise en œuvre du projet : Application de l'analyse de genre à la conception des projets		
B2.a	<i>Le projet aborde-t-il les difficultés et les contraintes auxquelles les personnes peuvent être confrontées en raison de leur sexe, notamment les contraintes de temps dues aux responsabilités du foyer ou du travail non rémunéré, l'accès au financement, l'accès à l'éducation, ou d'autres contraintes ou difficultés identifiées dans l'analyse de genre ?</i>	3	30 %
B2.b	<i>Les documents abordent-ils la façon dont le projet traitera les inégalités homme-femme ?</i>	4	40 %

B2.c	<i>Les documents décrivent-ils la façon dont le projet répondra aux différents besoins des hommes et des femmes ?</i>	3	30 %
B2.e	<i>Le projet s'efforce-t-il de relever les difficultés liées aux conséquences négatives imprévues, notamment la violence sexiste qui peut se produire pendant la mise en œuvre ?</i>	0	0 %
B2.f	<i>Le projet identifie-t-il et fait-il appel à du personnel ou des partenaires ayant une expérience de l'intégration de la dimension de genre ou d'autres compétences techniques en la matière ?</i>	0	0 %
B2.g	<i>Les documents décrivent-ils des plans visant à garantir le fait que les femmes occupent des postes de direction et qu'elles soient dotées d'une capacité de décision / d'action ?</i>	0	0 %
B2.h	<i>Les documents abordent-ils la manière dont les rôles et les relations de pouvoir entre les genres seront pris en compte dans la conception du projet ?</i>	1	10 %
B2.i	<i>Les documents mentionnent-ils des actions visant à traiter l'interaction des différentes identités et les besoins/lacunes des populations marginalisées, notamment les minorités sexuelles et de genre ?</i>	1	10 %
B2.j	<i>Les documents mentionnent-ils la possibilité pour les groupes (y compris les populations marginalisées et les femmes) concernés par le projet de participer aux phases de planification, de conception, de mise en œuvre et d'évaluation du projet ?</i>	3	30 %
B2.k	<i>Les documents indiquent-ils si les cibles/bénéficiaires du projet comprennent un nombre proportionnellement approprié de femmes ?</i>	4	40 %
B2.l	<i>Le cas échéant, les documents incluent-ils des genres non binaires (c'est-à-dire qu'ils ne se limitent pas aux hommes et aux femmes) ?</i>	0	0 %
B3	Suivi, évaluation et reporting		
B3.a	<i>Est-il fait mention de plans permettant de surveiller les conséquences involontaires (par exemple, la violence sexiste) ?</i>	0	0 %
B3.b	<i>Existe-t-il des indicateurs ou d'autres mécanismes de compte rendu permettant de noter dans quelle mesure les écarts pertinents entre les sexes ont été comblés ?</i>	3	30 %
B3.c	<i>Les données recueillies sur la participation ont-elles été ventilées par sexe ?</i>	5	50 %
B3.d	<i>Les points de vue des femmes ont-ils été recueillis lors de l'évaluation du projet ?</i>	2	20 %
B3.e	<i>Est-il prévu de diffuser les rapports ou les évaluations auprès des communautés en question, y compris les femmes et les organisations de défense des droits des femmes ?</i>	2	20 %
	Sous-total	49	18 %
	TOTAL DES DEUX SECTIONS	74	22 %

Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)

Marqueur politique correct	Oui	Non
Le projet porte-t-il la mention « Principal » ?	6	5
L'objectif essentiel du projet ou du programme est-il de faire progresser l'égalité ou encore d'assurer l'autonomisation des femmes ?	1	10

A	Exigence minimale de marqueur politique de l'OCDE (le projet était-il correctement identifié à l'aide d'un marqueur genre ?)*	Nombre de projets avec cet élément	Part des projets avec cet élément
A1	Stade de planification : Analyse de genre		
A1.a	<i>Existe-t-il une analyse de genre ou est-elle mentionnée dans les documents de planification ?</i>	7	64 %
A2	Conception/mise en œuvre du projet : Application de l'analyse de genre à la conception des projets		
A2.a	<i>Les documents indiquent-ils comment le projet intégrera les résultats de l'analyse de genre dans la conception ou, si l'analyse de genre n'a pas été mentionnée dans les documents, y a-t-il une référence à la manière dont le projet répondra aux différents besoins ou aux inégalités homme-femme ?</i>	7	64 %
A2.b	<i>Les documents mentionnent-ils le fait que l'intervention utilisera une approche "do-no-harm" (sans effets préjudiciables) concernant les inégalités homme-femme ?</i>	2	18 %
A2.c	<i>Existe-t-il au moins un objectif en faveur de l'égalité femmes-hommes ?</i>	4	36 %
A3	Suivi, évaluation et reporting		
A3.a	<i>Existe-t-il un indicateur genre ?</i>	4	36 %
A3.b	<i>Les indicateurs/données sont-ils ventilés par sexe, le cas échéant ?</i>	8	73 %
A3.c	<i>Le projet a-t-il évalué ses résultats en matière d'égalité femmes-hommes ou prévoit-il un dispositif pour ce faire ?</i>	1	9 %
	Note totale de l'exigence minimale	33	43 %

* Basé sur les données d'OCDE 2016, p. 10.

B	Critères d'inclusion du genre	Nombre de projets avec cet élément	Part des projets avec cet élément
B1	Stade de planification : Analyse de genre		
B1.a	<i>Les documents identifient-ils les possibilités de promouvoir le leadership des femmes ?</i>	8	73 %
B1.b	<i>Les documents indiquent-ils les possibilités de promouvoir la participation/le leadership des femmes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets ?</i>	3	27 %
B1.c	<i>Les documents mentionnent-ils des inégalités spécifiques entre les sexes ?</i>	4	36 %
B1.d	<i>Les documents mentionnent-ils les différents besoins des différents sexes ?</i>	2	18 %
B1.e	<i>Les documents indiquent-ils ou expliquent-ils les causes potentielles de ces inégalités ?</i>	2	18 %
B1.f	<i>Les documents identifient-ils les conséquences négatives involontaires potentielles, notamment la violence sexiste, susceptibles de se produire à la suite du projet ou de l'intervention ?</i>	2	18 %
B1.g	<i>Les documents font-ils référence aux différences pertinentes dans le rôle des hommes et des femmes dans le contexte spécifique du projet ?</i>	3	27 %
B1.h	<i>Les documents identifient-ils les relations, la dynamique et les inégalités homme-femme dans des contextes politiques, juridiques, géographiques, économiques ou sociaux ?</i>	3	27 %
B1.i	<i>Les documents indiquent-ils la nature des interactions entre d'autres éléments d'identité (par ex., la race, la religion, l'orientation sexuelle, la capacité) et le genre ?</i>	4	36 %
B1.j	<i>Les documents identifient-ils les différentes difficultés que doivent relever les hommes et les femmes pour avoir accès aux services, aux biens, aux formations, etc.</i>	3	27 %
B1.k	<i>Une recherche/analyse de planification permet-elle de recueillir des données pertinentes sur les résultats et ventilées par sexe et par âge ?</i>	1	9 %
B2	Conception/mise en œuvre du projet : Application de l'analyse de genre à la conception des projets		
B2.a	<i>Le projet aborde-t-il les difficultés et les contraintes auxquelles les personnes peuvent être confrontées en raison de leur sexe, notamment les contraintes de temps dues aux responsabilités du foyer ou du travail non rémunéré, l'accès au financement, l'accès à l'éducation, ou d'autres contraintes ou difficultés identifiées dans l'analyse de genre ?</i>	3	27 %
B2.b	<i>Les documents abordent-ils la façon dont le projet traitera les inégalités homme-femme ?</i>	4	36 %

B2.c	<i>Les documents décrivent-ils la façon dont le projet répondra aux différents besoins des hommes et des femmes ?</i>	3	27 %
B2.e	<i>Le projet s'efforce-t-il de relever les difficultés liées aux conséquences négatives imprévues, notamment la violence sexiste qui peut se produire pendant la mise en œuvre ?</i>	1	9 %
B2.f	<i>Le projet identifie-t-il et fait-il appel à du personnel ou des partenaires ayant une expérience de l'intégration de la dimension de genre ou d'autres compétences techniques en la matière ?</i>	7	64 %
B2.g	<i>Les documents décrivent-ils des plans visant à garantir le fait que les femmes occupent des postes de direction et qu'elles soient dotées d'une capacité de décision / d'action ?</i>	5	45 %
B2.h	<i>Les documents abordent-ils la manière dont les rôles et les relations de pouvoir entre les genres seront pris en compte dans la conception du projet ?</i>	1	9 %
B2.i	<i>Les documents mentionnent-ils des actions visant à traiter l'interaction des différentes identités et les besoins/lacunes des populations marginalisées, notamment les minorités sexuelles et de genre ?</i>	1	9 %
B2.j	<i>Les documents mentionnent-ils la possibilité pour les groupes (y compris les populations marginalisées et les femmes) concernés par le projet de participer aux phases de planification, de conception, de mise en œuvre et d'évaluation du projet ?</i>	5	45 %
B2.k	<i>Les documents indiquent-ils si les cibles/bénéficiaires du projet comprennent un nombre proportionnellement approprié de femmes ?</i>	3	27 %
B2.l	<i>Le cas échéant, les documents incluent-ils des genres non binaires (c'est-à-dire qu'ils ne se limitent pas aux hommes et aux femmes) ?</i>	0	0 %
B3	Suivi, évaluation et reporting		
B3.a	<i>Est-il fait mention de plans permettant de surveiller les conséquences involontaires (par exemple, la violence sexiste) ?</i>	1	9 %
B3.b	<i>Existe-t-il des indicateurs ou d'autres mécanismes de compte rendu permettant de noter dans quelle mesure les écarts pertinents entre les sexes ont été comblés ?</i>	1	9 %
B3.c	<i>Les données recueillies sur la participation ont-elles été ventilées par sexe ?</i>	8	73 %
B3.d	<i>Les points de vue des femmes ont-ils été recueillis lors de l'évaluation du projet ?</i>	7	64 %
B3.e	<i>Est-il prévu de diffuser les rapports ou les évaluations auprès des communautés en question, y compris les femmes et les organisations de défense des droits des femmes ?</i>	3	27 %
	Sous-total	88	30 %
	TOTAL DES DEUX SECTIONS	121	32 %

Banque mondiale (BM)

Marqueur politique correct	Oui	Non
Le projet porte-t-il la mention « Principal » ?	n/c	n/c
L'objectif essentiel du projet ou du programme est-il de faire progresser l'égalité ou encore d'assurer l'autonomisation des femmes ?	8	2

A	Exigence minimale de marqueur politique de l'OCDE (le projet était-il correctement identifié à l'aide d'un marqueur genre ?)*	Nombre de projets avec cet élément	Part des projets avec cet élément
A1	Stade de planification : Analyse de genre		
A1.a	<i>Existe-t-il une analyse de genre ou est-elle mentionnée dans les documents de planification ?</i>	10	100 %
A2	Conception/mise en œuvre du projet : Application de l'analyse de genre à la conception des projets		
A2.a	<i>Les documents indiquent-ils comment le projet intégrera les résultats de l'analyse de genre dans la conception ou, si l'analyse de genre n'a pas été mentionnée dans les documents, y a-t-il une référence à la manière dont le projet répondra aux différents besoins ou aux inégalités homme-femme ?</i>	10	100 %
A2.b	<i>Les documents mentionnent-ils le fait que l'intervention utilisera une approche "do-no-harm" (sans effets préjudiciables) concernant les inégalités homme-femme ?</i>	3	30 %
A2.c	<i>Existe-t-il au moins un objectif en faveur de l'égalité femmes-hommes ?</i>	8	80 %
A3	Suivi, évaluation et reporting		
A3.a	<i>Existe-t-il un indicateur genre ?</i>	7	70 %
A3.b	<i>Les indicateurs/données sont-ils ventilés par sexe, le cas échéant ?</i>	6	60 %
A3.c	<i>Le projet a-t-il évalué ses résultats en matière d'égalité femmes-hommes ou prévoit-il un dispositif pour ce faire ?</i>	5	50 %
	Note totale de l'exigence minimale	49	70 %

* Basé sur les données d'OCDE 2016, p. 10.

B	Critères d'inclusion du genre	Nombre de projets avec cet élément	Part des projets avec cet élément
B1	Stade de planification : Analyse de genre		
B1.a	<i>Les documents identifient-ils les possibilités de promouvoir le leadership des femmes ?</i>	6	60 %
B1.b	<i>Les documents indiquent-ils les possibilités de promouvoir la participation/le leadership des femmes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets ?</i>	6	60 %
B1.c	<i>Les documents mentionnent-ils des inégalités spécifiques entre les sexes ?</i>	8	80 %
B1.d	<i>Les documents mentionnent-ils les différents besoins des différents sexes ?</i>	6	60 %
B1.e	<i>Les documents indiquent-ils ou expliquent-ils les causes potentielles de ces inégalités ?</i>	5	50 %
B1.f	<i>Les documents identifient-ils les conséquences négatives involontaires potentielles, notamment la violence sexiste, susceptibles de se produire à la suite du projet ou de l'intervention ?</i>	5	50 %
B1.g	<i>Les documents font-ils référence aux différences pertinentes dans le rôle des hommes et des femmes dans le contexte spécifique du projet ?</i>	2	20 %
B1.h	<i>Les documents identifient-ils les relations, la dynamique et les inégalités homme-femme dans des contextes politiques, juridiques, géographiques, économiques ou sociaux ?</i>	4	40 %
B1.i	<i>Les documents indiquent-ils la nature des interactions entre d'autres éléments d'identité (par ex., la race, la religion, l'orientation sexuelle, la capacité) et le genre ?</i>	3	30 %
B1.j	<i>Les documents identifient-ils les différentes difficultés que doivent relever les hommes et les femmes pour avoir accès aux services, aux biens, aux formations, etc.</i>	9	90 %
B1.k	<i>Une recherche/analyse de planification permet-elle de recueillir des données pertinentes sur les résultats et ventilées par sexe et par âge ?</i>	5	50 %
B2	Conception/mise en œuvre du projet : Application de l'analyse de genre à la conception des projets		
B2.a	<i>Le projet aborde-t-il les difficultés et les contraintes auxquelles les personnes peuvent être confrontées en raison de leur sexe, notamment les contraintes de temps dues aux responsabilités du foyer ou du travail non rémunéré, l'accès au financement, l'accès à l'éducation, ou d'autres contraintes ou difficultés identifiées dans l'analyse de genre ?</i>	10	100 %
B2.b	<i>Les documents abordent-ils la façon dont le projet traitera les inégalités homme-femme ?</i>	7	70 %

B2.c	<i>Les documents décrivent-ils la façon dont le projet répondra aux différents besoins des hommes et des femmes ?</i>	6	60 %
B2.e	<i>Le projet s'efforce-t-il de relever les difficultés liées aux conséquences négatives imprévues, notamment la violence sexiste qui peut se produire pendant la mise en œuvre ?</i>	5	50 %
B2.f	<i>Le projet identifie-t-il et fait-il appel à du personnel ou des partenaires ayant une expérience de l'intégration de la dimension de genre ou d'autres compétences techniques en la matière ?</i>	6	60 %
B2.g	<i>Les documents décrivent-ils des plans visant à garantir le fait que les femmes occupent des postes de direction et qu'elles soient dotées d'une capacité de décision / d'action ?</i>	2	20 %
B2.h	<i>Les documents abordent-ils la manière dont les rôles et les relations de pouvoir entre les genres seront pris en compte dans la conception du projet ?</i>	4	40 %
B2.i	<i>Les documents mentionnent-ils des actions visant à traiter l'interaction des différentes identités et les besoins/lacunes des populations marginalisées, notamment les minorités sexuelles et de genre ?</i>	2	20 %
B2.j	<i>Les documents mentionnent-ils la possibilité pour les groupes (y compris les populations marginalisées et les femmes) concernés par le projet de participer aux phases de planification, de conception, de mise en œuvre et d'évaluation du projet ?</i>	8	80 %
B2.k	<i>Les documents indiquent-ils si les cibles/bénéficiaires du projet comprennent un nombre proportionnellement approprié de femmes ?</i>	7	70 %
B2.l	<i>Le cas échéant, les documents incluent-ils des genres non binaires (c'est-à-dire qu'ils ne se limitent pas aux hommes et aux femmes) ?</i>	0	0 %
B3	Suivi, évaluation et reporting		
B3.a	<i>Est-il fait mention de plans permettant de surveiller les conséquences involontaires (par exemple, la violence sexiste) ?</i>	3	30 %
B3.b	<i>Existe-t-il des indicateurs ou d'autres mécanismes de compte rendu permettant de noter dans quelle mesure les écarts pertinents entre les sexes ont été comblés ?</i>	4	40 %
B3.c	<i>Les données recueillies sur la participation ont-elles été ventilées par sexe ?</i>	6	60 %
B3.d	<i>Les points de vue des femmes ont-ils été recueillis lors de l'évaluation du projet ?</i>	4	40 %
B3.e	<i>Est-il prévu de diffuser les rapports ou les évaluations auprès des communautés en question, y compris les femmes et les organisations de défense des droits des femmes ?</i>	2	20 %
	Sous-total	135	50 %
	TOTAL DES DEUX SECTIONS	184	54 %

Global Affairs Canada (GAC)

Marqueur politique correct	Oui	Non
Le projet porte-t-il la mention « Principal » ?	5	5
L'objectif essentiel du projet ou du programme est-il de faire progresser l'égalité ou encore d'assurer l'autonomisation des femmes ?	6	4

A	Exigence minimale de marqueur politique de l'OCDE (le projet était-il correctement identifié à l'aide d'un marqueur genre ?)*	Nombre de projets avec cet élément	Part des projets avec cet élément
A1	Stade de planification : Analyse de genre		
A1.a	<i>Existe-t-il une analyse de genre ou est-elle mentionnée dans les documents de planification ?</i>	2	20 %
A2	Conception/mise en œuvre du projet : Application de l'analyse de genre à la conception des projets		
A2.a	<i>Les documents indiquent-ils comment le projet intégrera les résultats de l'analyse de genre dans la conception ou, si l'analyse de genre n'a pas été mentionnée dans les documents, y a-t-il une référence à la manière dont le projet répondra aux différents besoins ou aux inégalités homme-femme ?</i>	9	90 %
A2.b	<i>Les documents mentionnent-ils le fait que l'intervention utilisera une approche "do-no-harm" (sans effets préjudiciables) concernant les inégalités homme-femme ?</i>	1	10 %
A2.c	<i>Existe-t-il au moins un objectif en faveur de l'égalité femmes-hommes</i>	7	70 %
A3	Suivi, évaluation et reporting		
A3.a	<i>Existe-t-il un indicateur genre ?</i>	7	70 %
A3.b	<i>Les indicateurs/données sont-ils ventilés par sexe, le cas échéant ?</i>	1	10 %
A3.c	<i>Le projet a-t-il évalué ses résultats en matière de l'égalité femmes-hommes ou prévoit-il un dispositif pour ce faire ?</i>	7	70 %
	Note totale de l'exigence minimale	34	49 %

* Basé sur les données d'OCDE 2016, p. 10.

B	Critères d'inclusion du genre	Nombre de projets avec cet élément	Part des projets avec cet élément
B1	Stade de planification : Analyse de genre		
B1.a	<i>Les documents identifient-ils les possibilités de promouvoir le leadership des femmes ?</i>	2	20 %
B1.b	<i>Les documents indiquent-ils les possibilités de promouvoir la participation/le leadership des femmes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets ?</i>	1	10 %
B1.c	<i>Les documents mentionnent-ils des inégalités spécifiques entre les sexes ?</i>	3	30 %
B1.d	<i>Les documents mentionnent-ils les différents besoins des différents sexes ?</i>	3	30 %
B1.e	<i>Les documents indiquent-ils ou expliquent-ils les causes potentielles de ces inégalités ?</i>	2	20 %
B1.f	<i>Les documents identifient-ils les conséquences négatives involontaires potentielles, notamment la violence sexiste, susceptibles de se produire à la suite du projet ou de l'intervention ?</i>	1	10 %
B1.g	<i>Les documents font-ils référence aux différences pertinentes dans le rôle des hommes et des femmes dans le contexte spécifique du projet ?</i>	2	20 %
B1.h	<i>Les documents identifient-ils les relations, la dynamique et les inégalités homme-femme dans des contextes politiques, juridiques, géographiques, économiques ou sociaux ?</i>	3	30 %
B1.i	<i>Les documents indiquent-ils la nature des interactions entre d'autres éléments d'identité (par ex., la race, la religion, l'orientation sexuelle, la capacité) et le genre ?</i>	3	30 %
B1.j	<i>Les documents identifient-ils les différentes difficultés que doivent relever les hommes et les femmes pour avoir accès aux services, aux biens, aux formations, etc.</i>	2	20 %
B1.k	<i>Une étude/analyse de planification permet-elle de recueillir des données pertinentes sur les résultats et ventilées par sexe et par âge ?</i>	1	10 %
B2	Conception/mise en œuvre du projet : Application de l'analyse de genre à la conception des projets		
B2.a	<i>Le projet aborde-t-il les difficultés et les contraintes auxquelles les personnes peuvent être confrontées en raison de leur sexe, notamment les contraintes de temps dues aux responsabilités du foyer ou du travail non rémunéré, l'accès au financement, l'accès à l'éducation, ou d'autres contraintes ou difficultés identifiées dans l'analyse de genre ?</i>	7	70 %
B2.b	<i>Les documents abordent-ils la façon dont le projet traitera les inégalités homme-femme ?</i>	6	60 %

B2.c	<i>Les documents décrivent-ils la façon dont le projet répondra aux différents besoins des hommes et des femmes ?</i>	5	50 %
B2.e	<i>Le projet s'efforce-t-il de relever les difficultés liées aux conséquences négatives imprévues, notamment la violence sexiste qui peut se produire pendant la mise en œuvre ?</i>	1	10 %
B2.f	<i>Le projet identifie-t-il et fait-il appel à du personnel ou des partenaires ayant une expérience de l'intégration de la dimension de genre ou d'autres compétences techniques en la matière ?</i>	4	40 %
B2.g	<i>Les documents décrivent-ils des plans visant à garantir le fait que les femmes occupent des postes de direction et qu'elles soient dotées d'une capacité de décision / d'action ?</i>	1	10 %
B2.h	<i>Les documents abordent-ils la manière dont les rôles et les relations de pouvoir entre les genres seront pris en compte dans la conception du projet ?</i>	4	40 %
B2.i	<i>Les documents mentionnent-ils des actions visant à traiter l'interaction des différentes identités et les besoins/lacunes des populations marginalisées, notamment les minorités sexuelles et de genre ?</i>	3	30 %
B2.j	<i>Les documents mentionnent-ils la possibilité pour les groupes (y compris les populations marginalisées et les femmes) concernés par le projet de participer aux phases de planification, de conception, de mise en œuvre et d'évaluation du projet ?</i>	2	20 %
B2.k	<i>Les documents indiquent-ils si les cibles/bénéficiaires du projet comprennent un nombre proportionnellement approprié de femmes ?</i>	2	20 %
B2.l	<i>Le cas échéant, les documents incluent-ils des genres non binaires (c'est-à-dire qu'ils ne se limitent pas aux hommes et aux femmes) ?</i>	0	0 %
B3	Suivi, évaluation et reporting		
B3.a	<i>Est-il fait mention de plans permettant de surveiller les conséquences involontaires (par exemple, la violence sexiste) ?</i>	1	10 %
B3.b	<i>Existe-t-il des indicateurs ou d'autres mécanismes de compte rendu permettant de noter dans quelle mesure les écarts pertinents entre les sexes ont été comblés ?</i>	7	70 %
B3.c	<i>Les données recueillies sur la participation ont-elles été ventilées par sexe ?</i>	1	10 %
B3.d	<i>Les points de vue des femmes ont-ils été recueillis lors de l'évaluation du projet ?</i>	1	10 %
B3.e	<i>Est-il prévu de diffuser les rapports ou les évaluations auprès des communautés en question, y compris les femmes et les organisations de défense des droits des femmes ?</i>	1	10 %
	Sous-total	69	26 %
	TOTAL DES DEUX SECTIONS	103	30 %

Commission européenne (CE)

Marqueur politique correct	Oui	Non
Le projet porte-t-il la mention « Principal » ?	5	5
L'objectif essentiel du projet ou du programme est-il de faire progresser l'égalité femmes-hommes ou encore d'assurer le renforcement de la capacité d'action des femmes (y compris les projets mal identifiés)	2	8

A	Exigence minimale de marqueur politique de l'OCDE (le projet était-il correctement identifié à l'aide d'un marqueur genre ?)*	Nombre de projets avec cet élément	Part des projets avec cet élément
A1	Stade de planification : Analyse de genre		
A1.a	<i>Existe-t-il une analyse de genre ou est-elle mentionnée dans les documents de planification ?</i>	9	90 %
A2	Conception/mise en œuvre du projet : Application de l'analyse de genre à la conception des projets		
A2.a	<i>Les documents indiquent-ils comment le projet intégrera les résultats de l'analyse de genre dans la conception ou, si l'analyse de genre n'a pas été mentionnée dans les documents, y a-t-il une référence à la manière dont le projet répondra aux différents besoins ou aux inégalités homme-femme ?</i>	9	90 %
A2.b	<i>Les documents mentionnent-ils le fait que l'intervention utilisera une approche "do-no-harm" (sans effets préjudiciables) concernant les inégalités homme-femme ?</i>	0	0 %
A2.c	<i>Existe-t-il au moins un objectif en faveur de l'égalité femmes-hommes ?</i>	5	50 %
A3	Suivi, évaluation et reporting		
A3.a	<i>Existe-t-il un indicateur genre ?</i>	5	50 %
A3.b	<i>Les indicateurs/données sont-ils ventilés par sexe, le cas échéant ?</i>	4	40 %
A3.c	<i>Le projet a-t-il évalué ses résultats en matière d'égalité femmes-hommes ou prévoit-il un dispositif pour ce faire ?</i>	6	60 %
	Note totale de l'exigence minimale	38	54 %

* Basé sur les données d'OCDE 2016, p. 10.

B	Critères d'inclusion du genre	Nombre de projets avec cet élément	Part des projets avec cet élément
---	-------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------

B1	Stade de planification : Analyse de genre		
B1.a	<i>Les documents identifient-ils les possibilités de promouvoir le leadership des femmes ?</i>	2	20 %
B1.b	<i>Les documents indiquent-ils les possibilités de promouvoir la participation/le leadership des femmes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets ?</i>	1	10 %
B1.c	<i>Les documents mentionnent-ils des inégalités spécifiques entre les sexes ?</i>	9	90 %
B1.d	<i>Les documents mentionnent-ils les différents besoins des différents sexes ?</i>	1	10 %
B1.e	<i>Les documents indiquent-ils ou expliquent-ils les causes potentielles de ces inégalités ?</i>	6	60 %
B1.f	<i>Les documents identifient-ils les conséquences négatives involontaires potentielles, notamment la violence sexiste, susceptibles de se produire à la suite du projet ou de l'intervention ?</i>	0	0 %
B1.g	<i>Les documents font-ils référence aux différences pertinentes dans le rôle des hommes et des femmes dans le contexte spécifique du projet ?</i>	3	30 %
B1.h	<i>Les documents identifient-ils les relations, la dynamique et les inégalités homme-femme dans des contextes politiques, juridiques, géographiques, économiques ou sociaux ?</i>	5	50 %
B1.i	<i>Les documents indiquent-ils la nature des interactions entre d'autres éléments d'identité (par ex., la race, la religion, l'orientation sexuelle, la capacité) et le genre ?</i>	3	30 %
B1.j	<i>Les documents identifient-ils les différentes difficultés que doivent relever les hommes et les femmes pour avoir accès aux services, aux biens, aux formations, etc.</i>	6	60 %
B1.k	<i>Une recherche/analyse de planification permet-elle de recueillir des données pertinentes sur les résultats et ventilées par sexe et par âge ?</i>	4	40 %
B2	Conception/mise en œuvre du projet : Application de l'analyse de genre à la conception des projets		
B2.a	<i>Le projet aborde-t-il les difficultés et les contraintes auxquelles les personnes peuvent être confrontées en raison de leur sexe, notamment les contraintes de temps dues aux responsabilités du foyer ou du travail non rémunéré, l'accès au financement, l'accès à l'éducation, ou d'autres contraintes ou difficultés identifiées dans l'analyse de genre ?</i>	7	70 %
B2.b	<i>Les documents abordent-ils la façon dont le projet traitera les inégalités homme-femme ?</i>	8	80 %
B2.c	<i>Les documents décrivent-ils la façon dont le projet répondra aux différents besoins des hommes et des femmes ?</i>	0	0 %

B2.e	<i>Le projet s'efforce-t-il de relever les difficultés liées aux conséquences négatives imprévues, notamment la violence sexiste qui peut se produire pendant la mise en œuvre ?</i>	0	0 %
B2.f	<i>Le projet identifie-t-il et fait-il appel à du personnel ou des partenaires ayant une expérience de l'intégration de la dimension de genre ou d'autres compétences techniques en la matière ?</i>	5	50 %
B2.g	<i>Les documents décrivent-ils des plans visant à garantir le fait que les femmes occupent des postes de direction et qu'elles soient dotées d'une capacité de décision / d'action ?</i>	0	0 %
B2.h	<i>Les documents abordent-ils la manière dont les rôles et les relations de pouvoir entre les genres seront pris en compte dans la conception du projet ?</i>	4	40 %
B2.i	<i>Les documents mentionnent-ils des actions visant à traiter l'interaction des différentes identités et les besoins/lacunes des populations marginalisées, notamment les minorités sexuelles et de genre ?</i>	3	30 %
B2.j	<i>Les documents mentionnent-ils la possibilité pour les groupes (y compris les populations marginalisées et les femmes) concernés par le projet de participer aux phases de planification, de conception, de mise en œuvre et d'évaluation du projet ?</i>	3	30 %
B2.k	<i>Les documents indiquent-ils si les cibles/bénéficiaires du projet comprennent un nombre proportionnellement approprié de femmes ?</i>	2	20 %
B2.l	<i>Le cas échéant, les documents incluent-ils des genres non binaires (c'est-à-dire qu'ils ne se limitent pas aux hommes et aux femmes) ?</i>	0	0 %
B3	Suivi, évaluation et reporting		
B3.a	<i>Est-il fait mention de plans permettant de surveiller les conséquences involontaires (par exemple, la violence sexiste) ?</i>	1	10 %
B3.b	<i>Existe-t-il des indicateurs ou d'autres mécanismes de compte rendu permettant de noter dans quelle mesure les écarts pertinents entre les sexes ont été comblés ?</i>	6	60 %
B3.c	<i>Les données recueillies sur la participation ont-elles été ventilées par sexe ?</i>	4	40 %
B3.d	<i>Les points de vue des femmes ont-ils été recueillis lors de l'évaluation du projet ?</i>	2	20 %
B3.e	<i>Est-il prévu de diffuser les rapports ou les évaluations auprès des communautés en question, y compris les femmes et les organisations de défense des droits des femmes ?</i>	0	0 %
	Sous-total	85	31 %
	TOTAL DES DEUX SECTIONS	123	36 %

BIBLIOGRAPHIE

- Adamson, R. 2017. "Vulnerabilities of Women in Extractive Industries." *Antyajaa: Indian Journal of Women and Social Change* 2 (1): 24–31. doi:10.1177/2455632717714134.
- ADB (Asian Development Bank). 2010. *Asian Development Bank's Support to Gender and Development: Phase II: Results from Country Case Studies*. Manila.
<https://www.adb.org/sites/default/files/evaluation-document/35407/files/ses-reg-2010-80.pdf>.
- AFD (Agence française de Développement). 2019. "Gender Equality." <https://www.afd.fr/en/page-thematique-axe/gender-equality>. Consulté le 24 juillet 2019.
- African Union Commission. 2016. *African Gender Scorecard*. Addis Ababa, Ethiopia.
<http://repository.uneca.org/bitstream/handle/10855/23036/b11560113.pdf?sequence=1>.
- Article 19. 2019. "Tackling Gender Inequality through Access to Information."
<https://www.article19.org/resources/tackling-gender-inequality-through-access-to-information/>.
Consulté le 12 septembre 2019.
- Bank, T. W. 2015. *World Bank Group Gender Strategy (FY16–23): Gender Equality, Poverty Reduction and Inclusive Growth*. Washington, DC: World Bank.
<http://documents.worldbank.org/curated/en/820851467992505410/World-Bank-Group-gender-strategy-FY16-23-gender-equality-poverty-reduction-and-inclusive-growth>.
- Bretton Woods Project. 2019. *The World Bank and Gender Equality: Development Policy Financing*. London. <https://www.brettonwoodsproject.org/wp-content/uploads/2019/08/The-World-Bank-and-Gender-Equality-DPF-2.pdf>.
- Brown, D. 2010. "A Mother's Education Has a Huge Effect on a Child's Health." *Washington Post*, September 16. <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2010/09/16/AR2010091606384.html>.
- Byron, G., C. Örnemark, P. Nyamweya, and M. Woldemariam. 2010. *Gender Equality in Swedish Development Cooperation: Final Report*. Stockholm.
<https://www.oecd.org/derec/sweden/46143903.pdf>.
- CARE International. 2019. "CARE Gender Marker." <https://insights.careinternational.org.uk/in-practice/care-gender-marker>. Consulté le 9 septembre 2019.
- CIDA (Canadian International Development Agency). 2008. *Evaluation of CIDA's Implementation of Its Policy on Gender Equality*. Ottawa. <https://www.oecd.org/derec/canada/42174775.pdf>.
- Cohen, M. J., and T. Mekuria. 2018. *Tracing Swedish Development Flows: A Study of the Traceability of Swedish Aid to Tanzania*. Bristol, UK : Development Initiatives; Oxford, UK : Oxfam.
doi:10.21201/2018.3026.
- d-portal. 2019a. d-portal.org. <http://d-portal.org/ctrack.html#view=search>. Consulté le 30 juillet 2019.
- d-portal. 2019b. d-portal.org. Livelihoods and Food Security Trust Fund for the rural poor and vulnerable in Burma. Consulté en mars 2019. <http://d-portal.org/ctrack.html?search=livelihoods%20and%20food%20security%20trust%20fund&publisher=GB-GOV-1#view=act&aid=GB-1-201239-101>.
- d-portal. 2019c. d-portal.org Women's Economic Empowerment Rural Development Project. Consulté en avril 2019. <http://d-portal.org/ctrack.html#view=search>.

portal.org/ctrack.html?search=Women%27s%20Economic%20Empowerment%20Rural%20Development%20Project&publisher=44000#view=act&aid=44000-P164443.

- European Commission. 2015a. *Evaluation of EU Support to Gender Equality and Women's Empowerment in Partner Countries: Final Report*. Brussels.
- European Commission. 2015b. *Gender Equality and Women's Empowerment: Transforming the Lives of Girls and Women through EU External Relations 2016–2020*. Joint Staff Working Document. Brussels. https://ec.europa.eu/europeaid/gender-equality-and-womens-empowerment-transforming-lives-girls-and-women-through-eu-external_en.
- European Commission. 2018. *EU Gender Action Plan II : Gender Equality and Women's Empowerment: Transforming the Lives of Girls and Women through EU External Relations 2016–2020*. Brussels. https://ec.europa.eu/europeaid/eu-gender-action-plan-ii-gender-equality-and-womens-empowerment-transforming-lives-girls-and-women-0_en.
- FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations). 2011. *The State of Food and Agriculture 2010–11: Women in Agriculture: Closing the Gender Gap for Development*. Rome. <http://www.fao.org/3/i2050e/i2050e.pdf>.
- Foran, S., A. Swaine, and K. Burns. 2012. "Improving the Effectiveness of Humanitarian Action: Progress in Implementing the Inter-Agency Standing Committee (IASC) Gender Marker." *Gender and Development* 20 (2): 233–247. doi:10.1080/13552074.2012.687221.
- French Ministry for Europe and Foreign Affairs. 2018. *France's International Strategy for Gender Equality (2018–2022)*. Paris. <https://www.diplomatie.gouv.fr/en/french-foreign-policy/human-rights/women-s-rights/france-s-international-strategy-for-gender-equality-2018-2022/>.
- Government of Canada. 2017. *Canada's Feminist International Assistance Policy*. Ottawa. https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/policy-politique.aspx?lang=eng.
- Government Offices of Sweden. 2018. *Strategy for Sweden's Development Cooperation for Global Gender Equality and Women's and Girls' Rights 2018–2022*. Stockholm. <https://www.government.se/country-and-regional-strategies/2018/11/strategy-for-swedens-development-cooperation-for-global-gender-equality-and-womens-and-girls-rights-2018-2022/>.
- Government Offices of Sweden. 2019. Feminist Foreign Policy. <https://www.government.se/government-policy/feminist-foreign-policy/>. Consulté le 24 juillet 2019.
- Grabowski, A. 2017. *Transparency Is More Than Dollars and Cents: An Examination of Informational Needs for Aid Spending in Sierra Leone and Liberia*. Oxford, UK : Oxfam. doi:10.21201/2017.0377.
- Hafkin, N. J. 2017. « A2I for Gender Equality: How Access to Information Empowers Women and Girls. » In *Development and Access to Information 2017*. The Hague, Netherlands: International Federation of Library Associations; Seattle : University of Washington, Technology and Social Change Group. <https://da2i.ifla.org/wp-content/uploads/da2i-2017-chapter5.pdf>.
- Humanitarian Practice Network. 2012. "Sexual Exploitation and Abuse by UN, NGO and INGO Personnel: A Self-Assessment." <https://odihpn.org/magazine/sexual-exploitation-and-abuse-by-un-ngo-and-ingo-personnel-a-self-assessment/>. Consulté le 15 août 2019.
- IATI (International Aid Transparency Initiative). 2019. "Members' Assembly." <https://iatistandard.org/en/about/join-iati/members-assembly/>. Consulté le 30 juillet 2019.

- InterAction. 2016. *Agriculture Investment Data Needs: Synthesis Report*.
<https://www.interaction.org/document/agriculture-investment-data-needs-%E2%80%93-synthesis-report>. Consulté le 30 janvier 2017.
- Inter-Agency Standing Committee. 2018. *Gender with Age Marker: Improving Humanitarian Effectiveness*. <https://interagencystandingcommittee.org/system/files/iasc-gam-information-sheet.pdf>.
- Le Drian, J.-Y., and M. Schiappa. 2019. "Feminist Foreign Policy." *Libération*, 8 mars 2019.
<https://www.diplomatie.gouv.fr/en/french-foreign-policy/human-rights/events/article/feminist-foreign-policy-op-ed-by-jean-yves-le-drian-and-marlene-schiappa-08-03>.
- Mukhopadhyay, M., G. Steehouwer et F. Wong. 2006. *Politics of the Possible: Gender Mainstreaming and Organisational Change: Experiences from the Field*. Amsterdam : Royal Tropical Institute (KIT) ; The Hague, Netherlands: Oxfam Novib.
https://www.researchgate.net/publication/237142255_Politics_of_the_possible_gender_mainstreaming_and_organisational_change_experiences_from_the_field.
- OECD (Organisation for Economic Co-operation and Development). 2016. *Handbook on the OECD-DAC Gender Equality Policy Marker*. Paris. <https://www.oecd.org/dac/gender-development/Handbook-OECD-DAC-Gender-Equality-Policy-Marker.pdf>.
- OECD. 2018. *How Does Aid Support Women's Economic Empowerment?* Paris.
<http://www.oecd.org/dac/gender-development/How-Does-Aid-Support-Womens-Economic-Empowerment.pdf>.
- OECD. 2019a. "About the OECD." <https://www.oecd.org/about/>. Consulté le 29 août 2019.
- OECD. 2019b. "DAC Gender Equality Policy Marker." <https://www.oecd.org/dac/gender-development/dac-gender-equality-marker.htm>. Consulté le 30 juillet 2019.
- OECD. 2019c. "The Development Assistance Committee's Mandate."
<https://www.oecd.org/dac/thedevelopmentassistancecommitteesmandate.htm>. Consulté le 10 septembre 2019.
- OECD. 2019d. *Development Finance for Gender Equality and Women's Empowerment: A Snapshot*. Paris. <http://www.oecd.org/development/gender-development/Dev-finance-for-gender-equality-and-womens-economic-empowerment-2019.pdf>.
- OECD. 2019e. « OECD-Stat. » <https://stats.oecd.org/>. Consulté le 21 juin 2019.
- O'Reilly, M., A. O. Súilleabháin, and T. Paffenholz. 2015. *Reimagining Peacemaking: Women's Roles in Peace Processes*. New York: International Peace Institute. <https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2015/06/IPI-E-pub-Reimagining-Peacemaking.pdf>.
- Publish What You Find. 2018. "The 2018 Aid Transparency Index."
<https://www.publishwhatyoufund.org/the-index/2018/>. Consulté le 31 juillet 2019.
- Reuters. 2017. « Canada G7 Presidency to Focus on Women, Gender Equality – Trudeau. » December 14, 2017. <https://af.reuters.com/article/worldNews/idAFKBN1E835Z>.
- Tejada, M., and D. Mortimer. 2018. "End Gender-Based Violence in the World of Work." Power Africa, November 27. <https://medium.com/power-africa/end-gender-based-violence-in-the-world-of-work-e235c78dc8ca>. Consulté le 17 août 2019.
- Tiessen, R. 2007. *Everywhere/Nowhere: Gender Mainstreaming in Development Agencies*. Bloomfield, CT: Kumarian Press.

- UK DFID (Department for International Development). 2006. *Evaluation of DFID's Policy and Practice in Support of Gender Equality and Women's Empowerment*. Vol. 3. London.
- UK DFID. 2018. *DFID Strategic Vision for Gender Equality: Her Potential, Our Future*. London. <https://www.gov.uk/government/publications/dfid-strategic-vision-for-gender-equality-her-potential-our-future>.
- UK Parliament. 2014. International Development (Gender Equality) Act 2014. http://www.legislation.gov.uk/ukpga/2014/9/pdfs/ukpga_20140009_en.pdf.
- UNDG (United Nations Sustainable Development Group). 2008. *UNCT Performance Indicators for Gender Equality: User's Guide*. New York. <https://undg.org/wp-content/uploads/2017/04/UNCT-GenderPerformance-Indicators-Users-Guide.pdf>.
- UNDP (United Nations Development Programme). 2015. *Evaluation of UNDP Contribution to Gender Equality and Women's Empowerment*. New York. <http://web.undp.org/evaluation/evaluations/thematic/gender.shtml>.
- UNICEF. 2011. *Promoting Gender Equality: An Equity-Focused Approach to Programming*. https://www.unicef.org/gender/files/Overarching_Layout_Web.pdf. Consulté le 23 septembre 2019.
- UN Women. 2019a. « What We Do: Facts and Figures: Humanitarian Action. » <https://www.unwomen.org/what-we-do/humanitarian-action/facts-and-figures>. Consulté le 9 septembre 2019.
- UN Women. 2019b. « What We Do : Facts and Figures: Peace and Security. » <https://www.unwomen.org/en/what-we-do/peace-and-security/facts-and-figures>. Consulté le 9 septembre 2019.
- USAID 2012. USAID Gender Equality and Female Empowerment Policy. https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1865/GenderEqualityPolicy_0.pdf.
- USAID (US Agency for International Development). 2015. *Aid Transparency Country Pilot Assessment*. Washington, DC. <https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1870/AidTransparencyCountryPilotAssessment.pdf>.
- USAID. 2016. *The USAID Gender Equality and Female Empowerment Policy: A Report on Implementation : Annexes*. Washington, DC. https://encompassworld.com/wp-content/uploads/2016/08/FINAL_GEFE_ImplementationReport_ANNEX.pdf.
- USAID. 2016. *The USAID Gender Equality and Female Empowerment Policy: A Report on Implementation*. https://encompassworld.com/wp-content/uploads/2016/08/Final_GEFE_ImplementationReport.pdf.
- US Congress. 2019. Women's Entrepreneurship and Economic Empowerment Act of 2018. Pub. L. No. 115-428. <https://www.congress.gov/bill/115th-congress/senate-bill/3247/text>.
- US White House. 2019. Women's Global Development and Prosperity Initiative. <https://www.whitehouse.gov/wgdp/>. Consulté le 4 septembre 2019.
- Woetzel, J., A. Madgavkar, K. Ellingrud, E. Labaye, S. Devillard, E. Kutcher, J. Manyika, R. Dobbs, and M. Krishnan. 2015. "How Advancing Women's Equality Can Add \$12 Trillion to Global Growth. McKinsey." <https://www.mckinsey.com/featured-insights/employment-and-growth/how-advancing-womens-equality-can-add-12-trillion-to-global-growth>. Consulté le 1er août 2019.

- World Bank. 2017. "Child Marriage Will Cost Developing Countries Trillions of Dollars by 2030, Says World Bank/ICRW Report." Communiqué de presse, 27 juin. Washington, DC.
<https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2017/06/26/child-marriage-will-cost-developing-countries-trillions-of-dollars-by-2030-says-world-bankicrw-report>. Consulté le 5 septembre 2019.
- World Bank. 2018. *Women, Business and the Law 2018*. Washington, DC. doi:10.1596/978-1-4648-1252-1.
- World Bank. 2019. "Women's Economic Empowerment Rural Development Project." Consulté en avril 2019. <https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/project-detail/P164443>.
- World Economic Forum. 2018. *The Global Gender Gap Report 2018*. Geneva.
<https://www.weforum.org/reports/the-global-gender-gap-report-2018/>.
- Wright, T. 2019. "France Takes Torch Passed by Canada, Will Focus on Gender Equality at G7 Summit." Canadian Press, April 7. <https://www.citynews1130.com/2019/04/07/france-takes-torch-passed-by-canada-will-focus-on-gender-equality-at-g7-summit/>.
- Zuckerman, E., L. Kugli, A. Comeau, E. Guo, and L. Pantoja. 2018. *Gender Scorecard and Analysis of AIIB Projects: A Documentary Review*. Washington, DC : Gender Action.
http://genderaction.org/docs/Gender_Action_AIIB_Scorecard%20Nov%202018c.pdf.

Rapports de recherche d'Oxfam

Les rapports de recherche d'Oxfam sont rédigés afin de partager les résultats de nos travaux de recherche, pour contribuer au débat public et inviter chacun à exprimer des commentaires sur les politiques et pratiques de développement et d'aide humanitaire. Ils ne reflètent pas nécessairement les positions politiques d'Oxfam. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position officielle d'Oxfam.

Pour de plus amples renseignements ou nous communiquer vos commentaires concernant ce rapport, contactez par courriel : Aria Grabowski - aria.grabowski@oxfam.org

© Oxfam International Février 2020

Cette publication est protégée par les droits d'auteur. Toutefois le texte peut être utilisé gratuitement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche, à condition qu'il soit fait mention intégrale de la source. Le titulaire des droits d'auteurs demande que toute utilisation de ce type lui soit communiquée à des fins d'analyse d'impact. Toute reproduction dans d'autres circonstances, toute réutilisation dans d'autres publications, toute traduction ou adaptation doit faire l'objet d'une autorisation et des droits peuvent être exigés pour ce faire. Courriel policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans cette publication sont correctes au moment où ce document va sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78748-567-9 en Février 2020.

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford OX4 2JY, UK.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations réunies en réseau et situées dans plus de 90 pays, participant à un mouvement mondial en faveur du changement, afin de construire un avenir préservé de l'injustice de la pauvreté. Veuillez écrire à l'une ou l'autre de ces agences pour obtenir de plus amples renseignements, ou visiter le site www.oxfam.org

Oxfam America (www.oxfamamerica.org)

Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)

Oxfam-in-Belgium (www.oxfamsol.be)

Oxfam Brasil (www.oxfam.org.br)

Oxfam Canada (www.oxfam.ca)

Oxfam France (www.oxfamfrance.org)

Oxfam Germany (www.oxfam.de)

Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)

Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)

Oxfam IBIS (Danemark) (www.oxfamibis.dk)

Oxfam India (www.oxfamindia.org)

Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)

Oxfam Ireland (www.oxfamireland.org)

Oxfam Italia (www.oxfamitalia.org)

Oxfam Mexico (www.oxfammexico.org)

Oxfam New Zealand (www.oxfam.org.nz)

Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)

Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)

KEDV (Turkey) (<https://www.kedv.org.tr/>)